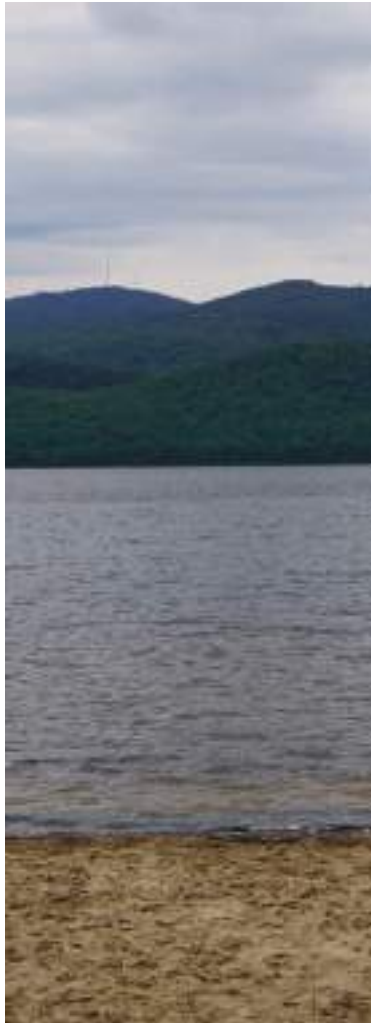


CARACTÉRISATION ET ÉVALUATION DE PAYSAGES IDENTITAIRES ET EMBLÉMATIQUES

MRC D'ANTOINE-LABELLE



CARACTÉRISATION ET ÉVALUATION DE PAYSAGES IDENTITAIRES ET EMBLÉMATIQUES

MRC D'ANTOINE-LABELLE

Équipe de réalisation : L'Enclume - Atelier de développement territorial

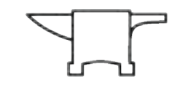
Antoine Cantin
Karl Dorais Kinkaid
Karl Gauthier
Maude Léonard

Équipe de coordination : MRC d'Antoine-Labelle

Jocelyn Campeau
Kaven Davignon
Janie Dumas-Jasmin
Emmanuelle Marcil

En collaboration avec :

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides



L'ENCLUME

ATELIER DE
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



La Société d'histoire et de généalogie
des Hautes-Laurentides



MRC
d'Antoine-Labelle

Québec

Entente de développement culturel

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	P. 4
VALLÉES ET AGRICULTURE	P. 7
MONTAGNES ET RÉCRÉOTOURISME	P. 51
RÉSERVOIRS ET BARRAGES	P. 75
RIVIÈRES ET FORESTERIE	P. 105
GRANDS LACS ET VILLÉGIATURE	P. 141
RECOMMANDATIONS	P. 184

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2017 intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC d'Antoine-Labelle et de la révision de son Schéma d'aménagement et de développement, la MRC d'Antoine-Labelle souhaite se doter d'un outil de connaissance de certains de ses paysages qui présentent un intérêt culturel et patrimonial.

Suivant la définition d'un paysage culturel patrimonial selon la Loi sur le patrimoine culturel, il s'agit de « tout territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation de facteurs naturels et humains qui méritent d'être conservées et, le cas échéant, mises en valeur en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire » (ministère de la Culture et des Communications, 2016).

Ainsi, dans un premier temps, la MRC d'Antoine-Labelle a souhaité explorer certains de ces paysages emblématiques, selon cinq thématiques distinctes :

- Réservoirs et barrages
- Vallées et agriculture
- Rivières et foresterie
- Montagnes et récréotourisme
- Grands lacs et villégiature

Suite à un inventaire des paysages de la MRC reflétant ces thématiques, les mandataires de la MRC d'Antoine-Labelle, de pair avec la coopérative de travail en aménagement du territoire L'Enclume, ont identifié cinq paysages variés témoignant d'une identité culturelle à l'échelle régionale et d'un intérêt patrimonial à documenter dans le cadre d'une première phase.

Ces paysages ont été documentés sous forme de feuillet comprenant les caractéristiques remarquables de chacun d'entre eux ainsi qu'une première évaluation qualitative de leur valeur patrimoniale.

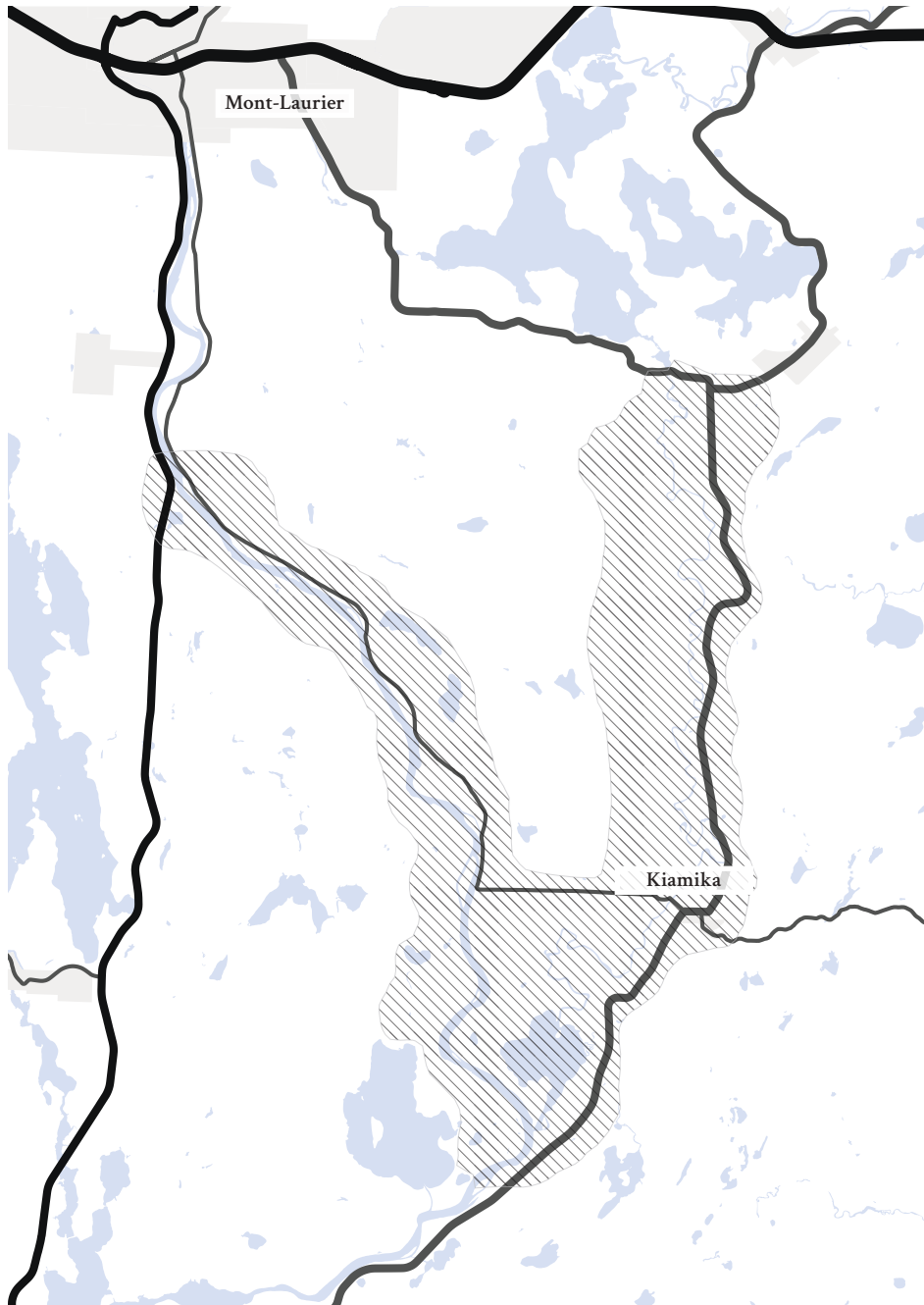
L'ensemble du document correspond donc à un premier exercice d'identification et de documentation des paysages dans la MRC d'Antoine-Labelle. Il vise à être bonifié par les élus et les citoyens dans l'objectif de produire un document fédérateur et permettant d'entamer une démarche de mise en valeur des paysages culturels et patrimoniaux de la MRC d'Antoine-Labelle.

**LES VALLÉES
AGRICOLLES
DANS
LA ZONE DE
CONFLUENCE
DE LA
RIVIÈRE
KIAMIKA
ET DE LA
RIVIÈRE
DU LIÈVRE**



A. DESCRIPTION ET CARACTÉRISATION

Localisation



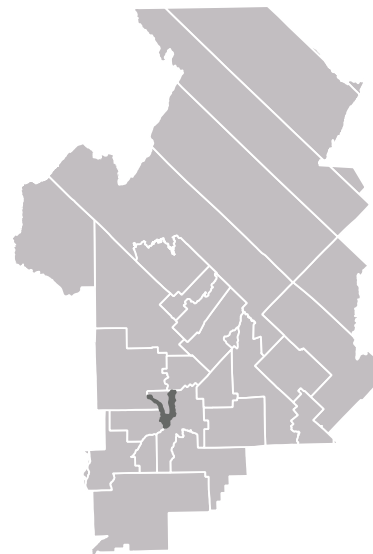
Origine des toponymes

Kiamika

Selon la Commission de toponymie du Québec, la dénomination de Kiamika est celle de la rivière dont le nom figure sur la carte de la province de Québec d'Eugène Taché dressée en 1870 et qui est tributaire de la rivière du Lièvre. Ce mot provient de l'algonquin *kickiamika*, abrupt, coupé jusqu'au-dessous de l'eau, de *kicki*, abrupt, coupé et *amick*, au-dessous de l'eau, appellation que l'on a parfois interprétée comme endroit avec un rocher escarpé. La présence d'une pente sous-marine et la profondeur de l'eau au cours plutôt paisible incitent certains à voir dans ce mot plutôt les racines *kiam*, profond et *ka*, tranquille. Stanislas Drapeau soutient, en 1863, que le canton de Kiamica (sic) tire son appellation de la rivière, identifiée ainsi sans doute depuis longtemps. (extrait de la fiche Kiamika de la Commission de toponymie du Québec).

Rivière du Lièvre

L'abondance du lièvre d'Amérique (*Lepus americanus virginianus*) dans la vallée, anciennement, explique sans doute la dénomination de ce cours d'eau que les Algonquins désignaient sous l'appellation *Wabos Sipi*, qui se traduit par « rivière du lièvre ». Encore appréciée de nos jours, la viande de ce petit mammifère servait d'ailleurs de principale nourriture hivernale aux Amérindiens et aux trappeurs. De plus, dans la mythologie algonquienne, le lièvre occupe une place fort importante. En 1703, Lahontan cartographie la rivière du Lièvre et l'identifie comme telle. Joseph Bouchette (1831) et Stanislas Drapeau (1863) quant à eux citent la rivière aux Lièvres. La forme Rivière du Lièvre, parue dans le Dictionnaire des rivières et lacs de la province de Québec (1914) semble constante depuis ce temps. (extrait de la fiche rivière du Lièvre de la commission de toponymie du Québec).



DESCRIPTION ET COMPOSANTES GÉOGRAPHIQUES

Situées dans une région marquée par des hauts plateaux, une multitude de grands lacs, plusieurs réservoirs, des rivières sinueuses, des immenses forêts denses et des vallées agricoles atypiques, les Hautes-Laurentides accueillent une diversité d'activités humaines associées géographiquement et/ou historiquement à l'exploitation forestière, l'agriculture, le développement de la villégiature et l'éclosion plus récente du tourisme.

Plus précisément, la zone de confluence de la rivière Kiamika et de la rivière du Lièvre est située dans une dépression engendrée par la rencontre de deux vallées encadrées par une série de collines au coeur desquelles coulent deux rivières.

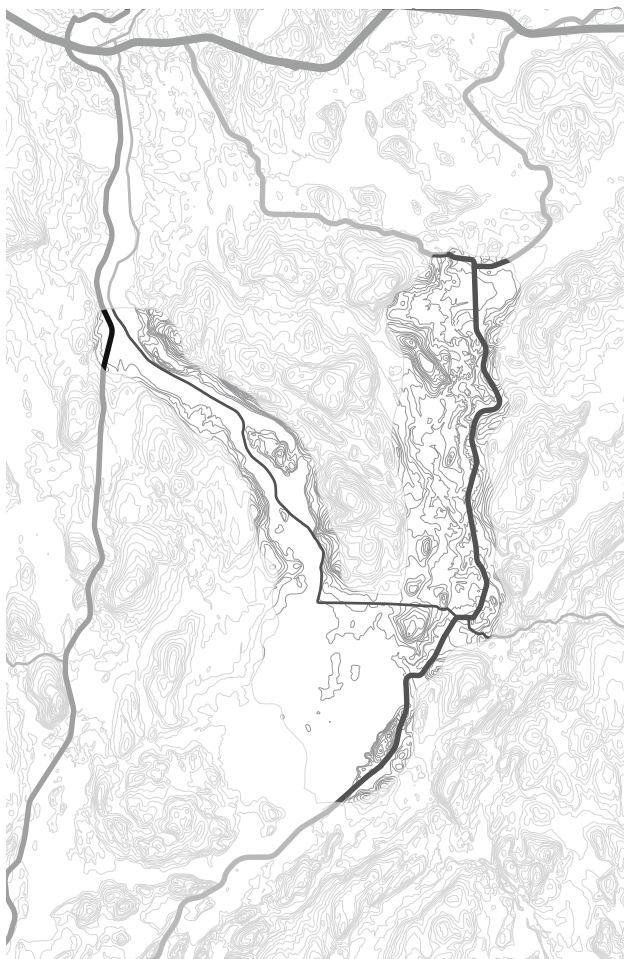
Dans la partie ouest de cette zone, du côté de la rivière du Lièvre, l'encadrement de la vallée y est plus serré et les zones défrichées sont légèrement vallonnées. À l'est, du côté de la rivière Kiamika, l'encadrement de la vallée est plus large et laisse place à un dégagement plus ample légèrement vallonné.

Possédant un débit moyen d'environ 24,4 m³/s et un gabarit plutôt petit, la rivière Kiamika se démarque par sa forte sinuosité et ses nombreux méandres. La rivière Kiamika est l'un des affluents de la rivière du Lièvre. Plus large et imposante, la rivière du Lièvre possède quant à elle un débit moyen d'environ 94,4 m³/s et une sinuosité significativement moins accentuée que sa voisine. Dans cette même zone de confluence, on retrouve également un plan d'eau d'importance : le lac Guérin, au sud, traversé par la rivière Kiamika.

Bien que la zone de confluence ne soit pas très vaste, on y retrouve plusieurs séries de sols aux caractéristiques variables (argileux, sableux, rocaillieux, etc.), principalement composé de loam limoneux, argileux ou sableux. Les séries de sols Brébeuf, Bouchette, Brandon, Allumette, Ripon et Montcerf sont les plus présentes. Cette combinaison de type de sols et de relief très peu accidenté en fait un endroit propice à certaines activités agricoles.

En ce qui a trait à la végétation, le centre des vallées se distingue par la présence de plaines cultivées ponctuées de massifs boisés. De part et d'autre des plaines, on retrouve une forêt mixte à dominance feuillue présentant une composition typique de la région.

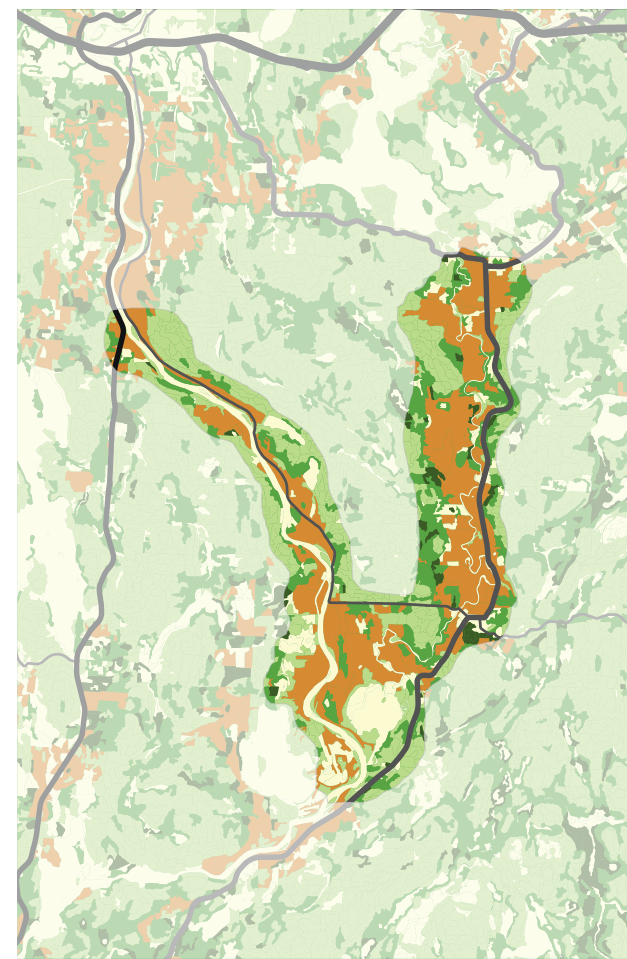
Cette zone de confluence formée par la rencontre des vallées de la rivière Kiamika et de la rivière du Lièvre est située dans les districts écologiques ou les paysages régionaux de la «Dépression de Mont-Laurier» et des «Buttes du lac François» selon l'Atlas des paysages des Laurentides. Il inclut en partie ou en totalité les unités de paysage régional des «Buttes du lac François», des «Buttes du lac Louvigny», de la «Terrasse du lac Rouge», de la «Terrasse de la rivière Kiamika», des «Basses collines du lac à Lessard» et de la «Terrasse de la rivière du Lièvre» toujours selon l'Atlas des paysages des Laurentides.



Topographie



Hydrographie



Couverture

- | | |
|------------|------------|
| Boisé | Non-boisé |
| ■ Feuillus | ■ Agricole |
| ■ Mixte | ■ Autres |
| ■ Résineux | |

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU TERRITOIRE

C'est d'abord et avant tout dans le sillage des compagnies d'exploitation forestière que l'agriculture commence à se développer dans les vallées de la rivière du Lièvre et Kiamika. Le commerce des fourrures est peu à peu remplacé par celui du bois équarri, les grands pins du Québec étant une ressource prisée par la Couronne britannique, puisqu'utilisés dans la construction des navires. Les compagnies d'exploitation forestière prennent du gallon et établissent des camps de bûcherons de plus en plus au nord. Elles se voient alors contraintes d'établir des installations de ravitaillement, agissant aussi comme relais, pour loger et nourrir non seulement les nombreux travailleurs du bois, mais aussi les chevaux de travail. Construisant d'abord des dépôts à provisions surveillés par des hommes, on commence à labourer la terre autour de ces installations pour y cultiver des céréales et ainsi minimiser les stocks de provisions transportés en produisant directement sur place. La notion de ferme d'exploitation forestière prend alors tout son sens. C'est ainsi, notamment, que la Ferme Rouge est construite en 1835 par les exploitants Lévis Bigelow et Baxter Bowman qui obtiennent en 1820 les concessions forestières jouxtant la rivière du Lièvre. La proximité des rivières du Lièvre et Kiamika leur confèrent des avantages stratégiques, le transport des bûcherons vers les camps est facilité. De plus, on verra apparaître la pratique de la drave, visant à transporter les billots jusqu'aux moulin à scie de Buckingham. Cette pratique perdurera sur la rivière du Lièvre jusqu'en 1993.

Parallèlement à l'établissement de la Ferme Rouge, plusieurs autres fermes forestières se sont établies dans le jalon de la rivière du Lièvre telles que la Ferme des Lacaux à Notre-Dame-de-Pontmain, la Ferme des Pins à Notre-Dame-du-Laus, la Ferme du Wabassee (près du rapide du même nom) et la Ferme-Neuve à proximité de la municipalité portant ce nom aujourd'hui. Celles-



Ferme Wabassee et ses bâtiments au début du siècle. Il s'agit de la prochaine ferme forestière au sud de la Ferme Rouge, située aux abords de la rivière du Lièvre. Les bâtiments à gauche : le magasin général et le bureau de poste; le bâtiment avec l'escalier c'est la forge.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, Collection Edouard Mielke, date inconnue.

ci deviendront de véritables petits villages avec une résidence principale pour le fermier exploitant et sa famille, des granges, des étables, une écurie, une forge, un magasin, des remises et entrepôts ainsi que des bâtiments-dortoirs pour les travailleurs ou les voyageurs (missionnaires, premiers colons de la région, etc.). Certaines de ces fermes forestières sont à l'origine de la création de noyaux villageois futurs (entre autres à Notre-Dame-du-Laus et Ferme-Neuve).

En 1860, seules les fermes sur les rives de la rivière du Lièvre sont des établissements humains d'une certaine importance. C'est donc autour de ses fermes que s'établiront les premiers colons. La rivière du Lièvre offre un accès privilégié et stratégique pour la nouvelle colonie. Été comme hiver, elle servira d'axe de transport pour les colons.

Le territoire s'est donc développé dans un premier temps au fil d'initiatives articulées autour d'activités agroforestières. L'espace habité s'avère néanmoins très restreint en regard de ce qu'il est aujourd'hui. Effectivement, impossible d'attribuer la colonisation à ces seuls acteurs, le clergé ayant également joué un rôle de premier plan au sein de l'établissement des premiers colons. En ce sens, face à la fuite massive des Canadiens-français vers les États-Unis, certains membres influents du clergé, dont le dorénavant emblématique curé Antoine Labelle ainsi que certaines élites politiques fondent la Société de la colonisation Montarville, et c'est par cette société que les premiers terrains sont concédés, tant dans les Basses que dans les Hautes-Laurentides. La Société de la colonisation Montarville fait la promotion de terres fertiles et d'un véritable eldorado de ressources (pêches, chasses, bois, etc.). Cependant, l'eldorado escompté ne s'avère pas aussi facile d'approche. Les colons font face à plusieurs défis de taille comme la rigueur du climat et le type de sol médiocre, ces conditions biophysiques les poussent vers une agriculture de subsistance. On y produit, entre autres, pois, patates, porc, fèves, avoine.



△ Fermette agricole le long de la rivière du Lièvre

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, date inconnue.



▽ Voyage de foin.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, Collection Gaston Beaugard, date inconnue.

Pour les colons, l'essentiel de la production sert d'abord et avant tout à survivre. Les maigres surplus parfois dégagés sont vendus aux fermes d'exploitation forestières, l'unique client potentiel. De ce fait, on constate que l'agriculture s'inscrit dans une structure économique complémentaire à l'industrie forestière. La synergie alors existante entre la population et cette industrie atteint son sommet lorsque l'on considère le fait que les colons peuvent également y tirer des revenus supplémentaires en travaillant comme bûcheron, draveur, employé de scierie, charretier, etc. Parallèlement, certains d'entre eux tirent profit de l'effervescence impulsée par l'importance de la ressource ligneuse. De fil en aiguille, ceux-ci implantent des moulins à scie sur leur terre, servant à la fois à planer les arbres défrichés sur les lots adjacents et à produire des planches au profit des compagnies forestières. Cette activité leur assure un certain revenu d'appoint.

Quoi qu'il en soit, bien que l'économie forestière ait donné le coup d'envoi du développement de la région, nul doute que la mainmise des compagnies forestières a également contraint l'établissement des colons. Effectivement, les compagnies forestières possèdent d'importantes concessions forestières, ce qui a pour effet de restreindre le développement amorcé sur le territoire puisque celles-ci disposent de tous les droits.



Défrichement sur le lot de Joseph Grenier. Ses aides : Pierre Brunet et ses fils Albert et Arthur Grenier vers 1913.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, Collection Gertrude Grenier-Lajeunesse, date inconnue.



Ainsi, bien que son impact soit encore aujourd'hui perceptible dans le paysage, l'agriculture ne deviendra jamais le moteur économique de la région.

Si, à une époque, les fermes étaient intrinsèquement liées à l'exploitation forestière, il en est tout autrement aujourd'hui. La production agricole de la MRC Antoine-Labelle comprend maintenant des productions animales : cheptels bovins (de boucherie et laitiers), ovins, production de volaille, de porc, de chevaux et d'autres élevages spécialisés comme les abeilles ou les grands gibiers ainsi que des productions végétales référant à plusieurs types de cultures : céréales, oléagineux, légumineuses, fourrages, pâturages, cultures abritées, horticulture, etc. On retrouve une vingtaine de fermes à la confluence des deux rivières, majoritairement des fermes d'élevage de bovins avec pâturages et cultures fourragères.

Ainsi, il reste à ce jour certains éléments témoignant encore de cette pratique du territoire. Le paysage des vallées de la rivière du Lièvre et de la Kiamika portent les legs de ce passé agricole, indissociable du développement du territoire.



◁ Mme J. Daigneault vient de cuire une fournée de pain.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, Collection Téléphore Portelance, date inconnue.

▷ Louis Lamoureux sur la terre à Mont-St-Michel avec deux de ses vaches.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, Collection René Lamoureux, date inconnue.

PORTRAIT DE L'OCCUPATION DU SOL ACTUELLE

La zone de confluence des vallées de la rivière du Lièvre et de la rivière Kiamika est teintée par la forte présence d'activités agricoles. Plutôt rares sur le territoire de la MRC, ces activités qui se matérialisent par une très faible densité résidentielle sont néanmoins à la base de l'identité et de l'ambiance de ce secteur.

En plus des facteurs historiques, plusieurs facteurs géographiques, hydrographiques et pédologiques expliquent la présence de ces activités à cet endroit. L'agriculture s'étant principalement développée à l'intérieur des vallées formées par les rivières, là où le relief le permet et où les sols sont les plus fertiles.

Cela dit, les réalités agricoles peuvent varier énormément d'un endroit à un autre, en fonction du type d'exploitation en activité. Le cas de la zone de confluence des vallées de la Lièvre et de la Kiamika se distingue par une agriculture dite extensive dominée par l'élevage de bovins laitiers et de boucherie, ainsi que les cultures connexes qui y sont associées (surface fourragère et de pâturage), nécessaires à l'alimentation des troupeaux.

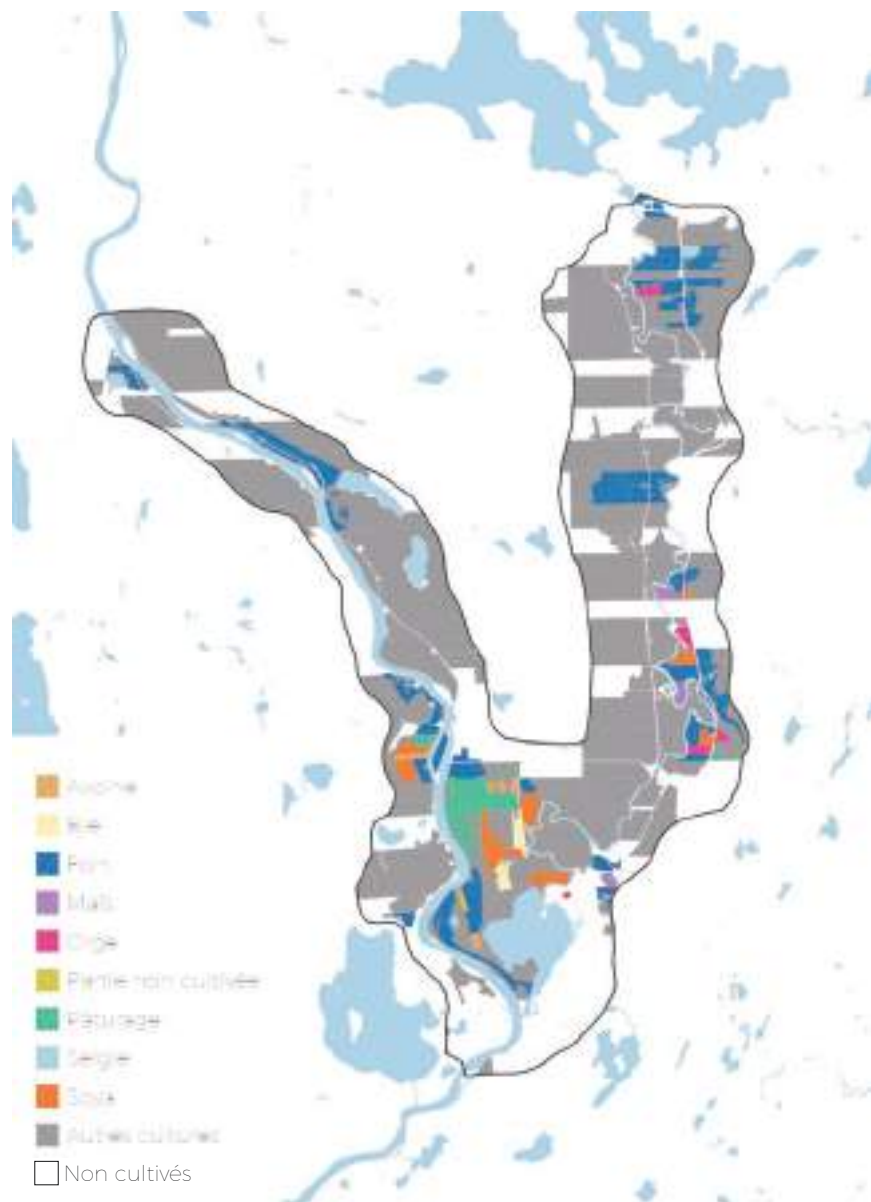
On constate donc que les contraintes naturelles (relief, hydrographie, pédologie, végétation, etc.) de la zone agricole de ce secteur ont conditionné la forme des terres exploitée et les types d'exploitation qu'on y retrouve. Ces différentes contraintes ont donc mené à un morcellement irrégulier des terrains cultivés, généralement de petites dimensions.

Soulignons également la présence du noyau villageois de la municipalité de Kiamika. Cet espace agissant comme centralité pour le secteur comporte une occupation plus intensive du sol regroupant principalement des usages résidentiel, commercial, institutionnel et industriel.

Développé à l'intersection du chemin Chapleau, un des tracés fondateurs de la région, et de la rivière Kiamika, ce village est devenu un point de repère important dans le paysage. En plus d'une église de colonisation catholique, témoignant des efforts menés par le Curé Labelle et la Société de colonisation, on retrouve également au sein de ce noyau villageois une scierie toujours en activité. Celle-ci est un témoin encore vivant de l'exploitation forestière qui anime le développement de la région depuis les débuts de la colonisation.

Types de cultures

Selon les données fournies par la MRC d'Antoine-Labelle.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES REMARQUABLES

Les paysages agricoles offerts tant par la vallée de la rivière du Lièvre que par la vallée de la Kiamika sont uniques et mettent en scène des caractéristiques paysagères spécifiques et diversifiées. Les vallées des rivières Kiamika et du Lièvre affichent certaines ressemblances paysagères, elles dévoilent des champs agricoles vallonnés peu profonds et parfois orientés nord-sud plutôt qu'est-ouest, des lots agricoles atypiques et conditionnés directement par les tracés des rivières. Toutefois, elles ont toutes deux des personnalités distinctes.



Vue aérienne vallée de la Kiamika et rivière Kiamika avec la lisière boisée.
L'Enclume, 2017.



Vallée de la rivière du Lièvre, depuis le chemin de la Lièvre.
L'Enclume, 2017.

Vallée de la Kiamika

La rivière Kiamika est étroite et profonde puisque située au sein d'une dépression prononcée au creux de la vallée. Conséquemment, celle-ci n'octroie que très peu de points de vue directs sur l'eau depuis les rangs 6 et 7. Sise au fond des lots agricoles, elle est bordée de façon presque continue par une lisière d'arbres (majoritairement constituée de feuillus), de chaque côté, ce qui permet, même si on ne la voit pas directement, de toujours en ressentir les méandres parcourant la vallée et d'ainsi la reconnaître.

En saison hivernale, les feuillus se dénudent et il est possible d'apprécier les qualités géomorphologiques de la dépression permettant de saisir différemment la beauté de la vallée. Les lots agricoles atypiques de cette vallée ont façade sur les rangs 6 ou 7 et l'arrière de ceux-ci se découpe de façon organique par les méandres de la rivière Kiamika. On peut d'ailleurs très bien l'observer sur la carte du canton de Kiamika en 1891.

En somme, la relation existant entre la lisière boisée, la vallée agricole et la rivière, confère des attributs particuliers à cette portion du territoire. L'amalgame entre les ouvertures des terres cultivées et la présence de lisière boisée en fond de lot, ne dévoilant que très peu de perspectives sur la rivière, se situe à l'interface des pratiques du territoire et de l'espace géographique.

Les ponts enjambant la rivière Kiamika permettent d'apprécier les qualités paysagères de celle-ci. Véritable leg historique, ces ponts témoignent du besoin vite ressenti par les premiers colons d'accéder aux terres cultivables, de part et d'autre de la rivière. Ils offrent aujourd'hui des points de vue uniques sur ce cours d'eau qui mérite d'être redécouvert.

Enfin, la route 311 offre également une perspective caractéristique de la vallée de la Kiamika conjuguant espace géographique et pratiques du territoire. En effet, lorsque l'on circule en direction nord, vers le noyau villageois de Kiamika, la vallée agricole se révèle tout en offrant, en second plan, le noyau villageois de Kiamika, coiffé du clocher de l'Église de Saint-Gérard-Majella. Cette ouverture du champ visuel vient se juxtaposer à la topographie. La perspective ainsi déployée plonge le spectateur dans toute la splendeur du paysage agricole.

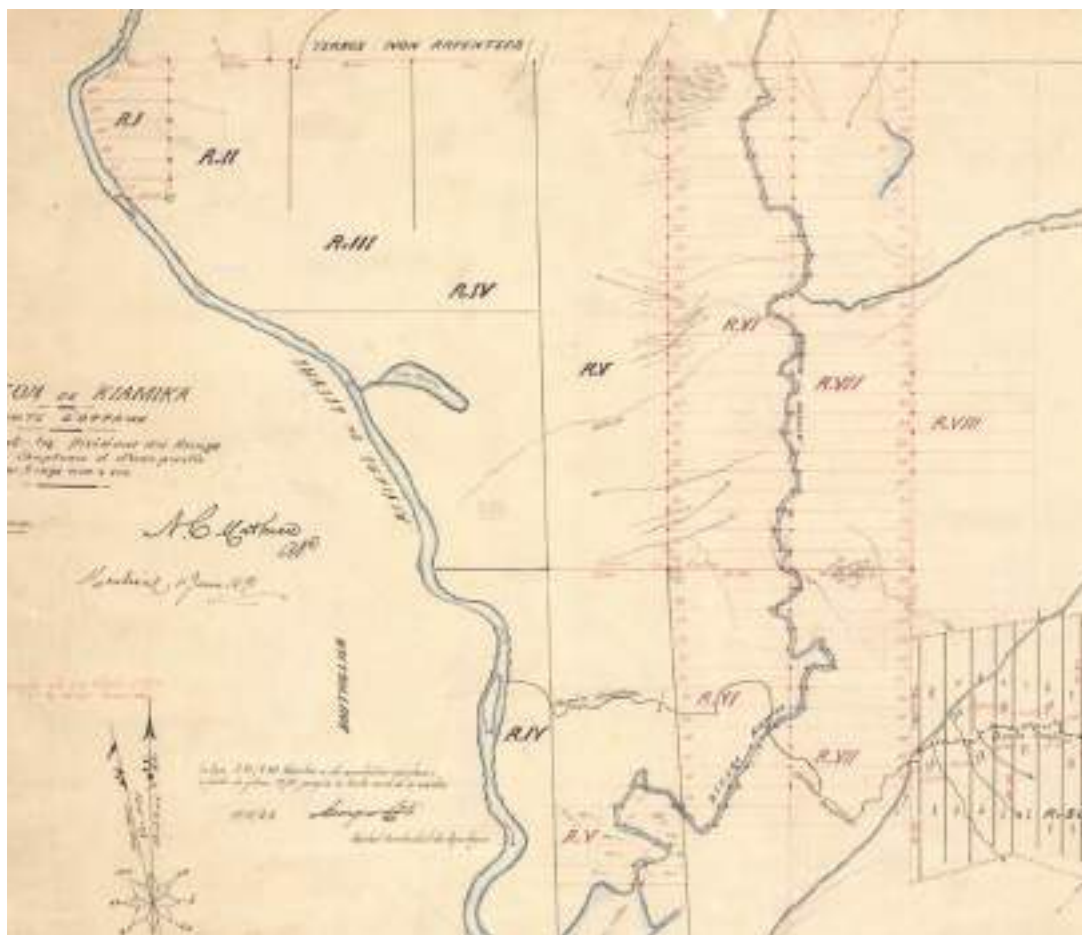


Pâturages dans la vallée du Kiamika.

L'Enclume, 2017.

Lotissement actuel

Selon les données fournies par la MRC d'Antoine-Labelle.



Plan d'une partie du canton de Kiamika avec lots découpés par la rivière Kiamika. Sur ce plan d'une partie du canton Kiamika figurent les rivières du Lièvre et Kiamika, le lac Guérin, le chemin Chapleau. On y retrouve également le numéro des lots, la dimension des lots, le réseau hydrographique, les rapides, le sentier, le relief et le chemin.

BAHQ, Fonds ministère des Terres et Forêts, Plan de Kiamika, comté d'Ottawa. Plan indiquant les divisions des rangs du chemin Chapleau et d'une partie des rangs VI, VII et VII. / Narcisse-C. Mathieu, 11 juin 1891.

Vallée de la rivière du Lièvre

Bien que la vallée soit d'une amplitude comparable à celle de la Kiamika, la rivière du Lièvre est néanmoins plus large et moins profonde. Par conséquent, la dépression qu'elle engendre est donc moins accentuée. Le paysage agricole qu'on y observe s'apparente grandement à celui de la vallée de la Kiamika, mais en diffère tout de même au sens où la rivière du Lièvre fait partie intégrante du paysage. Ainsi, lorsque l'on sillonne le chemin de la Lièvre et le chemin de la Ferme Rouge, l'espace agricole et la rivière s'unissent, offrant ponctuellement des vues saisissantes sur le paysage rural de cette vallée.

Le Grand pont et le Petit pont de Ferme Rouge couverts menant d'abord à l'île Siebert et traversant la rivière du Lièvre marque la présence historique de la Ferme Rouge et la construction d'infrastructures induite par la colonisation. Il s'agit du dernier exemple de ponts couverts jumelés au Québec ainsi que d'ouvrages classés comme immeubles patrimoniaux au ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Vue aérienne de la confluence des vallées de la rivière du Lièvre et de la Kiamika.
L'Enclume, 2017.



Champs agricoles sur le chemin de la Lièvre.
L'Enclume, 2017.



Petit pont de Ferme Rouge depuis l'île Siebert.
L'Enclume 2017.



Les ponts couverts de Ferme Rouge à partir de la rive ouest, depuis Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, date inconnue.

Confluence des deux vallées

Des fermes d'élevage bovin offrant des champs utilisés principalement comme surface fourragère et de pâturage témoignent de la réalité agricole du secteur. À la confluence des rivières, on retrouve aujourd'hui environ une vingtaine de fermes, avec pâturages et cultures fourragères diversifiés. Les couleurs, les textures et les animaux animent l'espace et participent à l'ambiance paysagère qui compose l'esprit du lieu.

Les contraintes topographiques et hydrologiques des vallées des rivières Kiamika et du Lièvre ont donc mené à des emprises agricoles irrégulières et organiques évoquant la singularité du paysage rural et agricole représentatif de la MRC d'Antoine-Labelle.

Les caractéristiques typiques et singulières des vallées agricoles de la rivière Kiamika et du Lièvre esquissent les traits d'un paysage pouvant être considéré comme remarquable et identitaire.



Plan d'une partie du canton de Kiamika avec découpage des lots donnant sur la rivière du Lièvre. Sur ce plan d'une partie du canton Kiamika figurent le lac Guérin ou Kiamika, la rivière du Lièvre, la Ferme Rouge et le ruisseau du Diable. On y retrouve également le numéro des lots, la dimension des lots, les chemins de chantier, les bornes, les lacs, les ruisseaux et une légende.

BAHQ, Fonds ministère des Terres et Forêts, Plan of that portion of the Township of Kiamika. / Samuel Allen - Février 1865.



Pâturages à Kiamika, depuis la route 311.
L'Enclume 2017.



◁ Vallée agricole de la Kiamika
L'Enclume, 2017.

▷ Perspective en plongée sur la
vallée agricole de la Kiamika.
L'Enclume, 2017.



- ◁ Textures de champs agricoles dans la vallée de la Kiamika, depuis la route 311.

L'Enclume, 2017.

- ▷ Perspective en ouverture sur la vallée de la Kiamika, depuis la route 311.

L'Enclume, 2017.



- ◁ Ouverture de la vue sur la vallée agricole de la Kiamika, depuis le rang 6 à Kiamika.

L'Enclume, 2017.

- ▷ Percée visuelle sur le noyau villageois de Kiamika sur la route 311, vers le nord.

L'Enclume, 2017.

RELEVÉ ICONOGRAPHIQUE



Images d'archives



- ◁ C'est le temps de la moisson. Wilfrid Jolicoeur et son fils André sont près du râteau que traînent des chevaux conduits par Mme Eugénie Labelle (épouse de Wilfrid Jolicoeur) en 1928.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, Collection André Jolicoeur, 1928.

- ▷ La « nouvelle » machine pour arracher les patates, traînée par un cheval sur la ferme d'Adrien Filion. M. le curé Fauteux en fait l'expérience.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, Collection Noémie Filion-Gratton, date inconnue.



- ◁ Vue du village de Kiamika. À la sortie du côté droit, on voit la fromagerie, à l'avant-plan, à droite du pont ce sont les bâtiments de Émile Diotte et Édouard Saint-Jean.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, date inconnue.

- ▷ Paysage agricole de la vallée de la rivière Kiamika.

BAnQ, Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Paysages de Kiamika, dans les Laurentides, 1957.



- ◁ Ferme à proximité des ponts couverts jumelés et d'une partie du site de la Ferme Rouge.

BAnQ, Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Paysages de Kiamika, dans les Laurentides, 1957.

Voir médiagraphie.

- ▷ Les ponts couverts jumelés de Ferme Rouge, à partir du chemin Chapleau à Kiamika.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, date inconnue.



- ▷ Complexe agricole et acéricole à Kiamika. La pancarte « Ferme Rouge » a été récupérée de la première Ferme Rouge. Le complexe appartient en 2007 à Pascal Lachaine et Marie-Pierre Coursol et a reçu le prix Alfred-Gamelin en 2007. Les photos illustrent les divers bâtiments. Société d'histoire et de généalogie des Houtes-Lourentides, Collection historique, date inconnue.

▷ Vue aérienne des ponts couverts. BanQ, Fonds Point du jour aviation limitée, Kiamika/ Jean-Marie Cossente, 1983.

Voir médiagraphie.



- ◁ Vue aérienne de la vallée de la rivière du Lièvre ainsi que Idu Grand pont et du Petit pont de Ferme Rouge.

L'Enclume, 2017.

- ▷ Vue aérienne vallée de la Kiamika et rivière Kiamika avec la lisière boisée.

L'Enclume, 2017.



▷ Vue aérienne vallée de la Kiamika.
L'Enclume, 2017.

▷ Pâturage dans la vallée de la
Kiamika
L'Enclume, 2017.



◀ Ferme, vallée de la Kiamika.
L'Enclume, 2017.



▷ Bâtiment agricole, vallée de la Kiamika.
L'Enclume, 2017.



▷ Bâtiment agricole, vallée de la Kiamika.
L'Enclume, 2017.

▷ Bâtiment accessoire, vallée de la rivière du Lièvre.
L'Enclume, 2017.



Vue panoramique de la vallée de
la Kiamika, depuis la route 311.
L'Enclume, 2017.



Texture des champs agricoles,
vallée de la rivière du Lièvre,
depuis le chemin de la Lièvre.

L'Enclume, 2017.

COMMENTAIRES / REMARQUES

Les autres secteurs ayant été pré-analysés dans cette même thématique sont :

- La vallée de la rivière du Lièvre - Haute-Lièvre-, entre le nord de la ville de Mont-Laurier et la municipalité de Mont-Saint-Michel.
- La vallée de la rivière Rouge (autour des municipalités de Rivière-Rouge, Labelle et La Conception).

Les principaux défis de recherches documentaires :

- L'éparpillement des informations à travers de multiples sources documentaires et monographies notamment en lien avec la partie historique
- Le niveau de fiabilité de certaines sources
- La recherche iconographique

Les pistes complémentaires à explorer :

- Analyse comparative des surfaces agricoles cultivées 1960 à aujourd'hui et bassins visuels - montrant où il serait intéressant d'ouvrir des vues et pourquoi il serait intéressant de le faire.
- Séquence visuelle part les routes : 311, rang 6 et 7, chemin de la Lièvre et chemin de la Ferme Rouge pour identifier les lieux clés.

B. ÉVALUATION DU PAYSAGE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ÉVALUATION SELON L'APPROCHE PAR LES VALEURS

L'approche par valeur prend appui sur le postulat qu'au-delà de la conservation ou de la protection matérielle d'éléments caractéristiques d'un lieu, c'est la pérennité des valeurs qu'ils incarnent et qui lui sont associés qui importe. La connaissance et la considération de ces valeurs constituent la base de toute approche de mise en valeur contemporaine.

Dans le cas des paysages, l'approche que nous préconisons dans le cadre d'un exercice d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu se décline en quatre valeurs distinctes, soit : la valeur historique, la valeur esthétique, la valeur sociale et culturelle, ainsi que la valeur d'usage. Ces valeurs doivent être reconnues et attribuées par une collectivité ou une communauté en fonction de caractéristiques et des composantes particulières qui définissent l'identité d'un lieu ou d'un paysage.

À ce titre, il est important de mentionner qu'une collectivité n'est pas une entité homogène. Celle-ci regroupe généralement des individus et des organismes possédant une variété de points de vue, de valeurs et d'intérêts influençant le regard, l'interprétation et l'appréciation d'un paysage.

L'évaluation de l'intérêt patrimonial proposée est celle d'un groupe d'experts. Bien que pertinente, celle-ci doit également être couplée à un exercice issu d'une consultation de la collectivité locale ou régionale, permettant de valider, invalider et/ou bonifier le regard expert. Cela permettra alors d'obtenir une évaluation plus juste et complète de l'intérêt patrimonial de ce lieu ou de ce paysage.

L'approche par valeur n'a pas pour but d'attribuer une qualité au paysage mais plutôt d'identifier clairement les éléments dans lesquels sont incarnés certaines valeurs. L'objectif de cette approche vise à outiller les décideurs ou les intervenants afin que ceux-ci puissent faire preuve de vigilance dans l'optique d'interventions, quant aux éléments paysagers sensibles et d'intérêt.

VALEUR HISTORIQUE

1) Témoin important des premiers établissements agricoles des Hautes-Laurentides.

Incarnée par :

- La présence dynamique d'activités agricoles dans les vallées de la rivière Kiamika et du Lièvre : cultures fourragères, pâturages et élevages d'animaux, etc.;
- Le lotissement atypique : la forme et le découpage des lots agricoles induits par les conditions hydrologiques et topographiques;
- La présence du site associé à la Ferme Rouge : une des premières fermes d'exploitation forestière en 1835, elle marque le début du développement du territoire;
- La présence des ponts couverts jumelés (Grand pont et Petit pont) associés à la Ferme Rouge. Il s'agit du seul exemple de ponts couverts jumelés au Québec. Ces deux ponts sont classés par le ministère de la Culture et des Communications depuis 2012 et reconnus comme biens culturels depuis 1990. Ils sont aussi inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle.

2) Témoin des débuts de la colonisation et de l'occupation permanente du territoire des Hautes-Laurentides.

Incarnée par :

- La présence du noyau villageois de Kiamika et la présence de bâtiments historiques cités dans l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle;
- La présence historique de la ferme agro-forestière Ferme Rouge;
- La présence du chemin Chapleau, premier chemin de colonisation.

VALEUR ESTHÉTIQUE

Paysage agropastoral enserré entre deux vallées, créant une ambiance à la fois bucolique et intimiste.

Incarnée par :

- Une topographie vallonnée : points de vue inédits comme celui offert depuis la route 311 sur la vallée en premier plan et sur le noyau villageois de Kiamika en second plan; ou encore celui sur la vallée de la Kiamika depuis l'extrémité nord du 6e rang, vers le sud;
- Des textures végétales variées : pâturages et cultures fourragères;
- La présence des deux rivières (Kiamika et du Lièvre) : la rivière Kiamika évoquée par la lisière boisée, la rivière du Lièvre, partie intégrante du paysage;
- Une structure de lotissement irrégulière avec des limites parfois curvilignes, conditionnée à la fois par la topographie et l'hydrographie;
- La présence de bâtiments accessoires cités dans l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle, de même que l'âge vénérable de certains d'entre eux : étables, granges en bois relativement bien conservés;
- Les percées visuelles sur la rivière Kiamika procurées par les ponts (chemin de Ferme Rouge et montée Deschambault);
- Les chemins de la Lièvre et de la Ferme Rouge de chaque côté de la rivière du Lièvre permettant des points de vue liant la rivière du Lièvre et le territoire agricole;
- Les percées visuelles sur la rivière du Lièvre et le territoire agricole à partir de l'île Siebert;
- La présence de ponts couverts jumelés (Grand pont et Petit pont) de Ferme Rouge, un attrait patrimonial reconnu et très visité.

VALEUR SOCIALE ET CULTURELLE

1) Un imaginaire collectif marqué par les efforts des premiers colons établis sur le territoire et par l'agriculture de subsistance.

Incarnée par :

- Des représentations dans la littérature de par les romans de l'écrivaine Francine Ouellette qui a écrit sur la colonisation de la région;
- Des représentations indirectes dans la littérature : bien que plusieurs auteurs (Edmond Grignon, Claude-Henri Grignon, Germaine Guèvremont, etc.) se soient surtout inspirés des paysages des Basses-Laurentides dans leurs oeuvres, celles-ci portent aussi une dimension associée aux bûcherons, aux premiers colons, aux activités agricoles, etc. campée tout autant dans l'imaginaire collectif des Hautes-Laurentides;
- La présence de récits relativement bien documentés provenant de Joseph Guérin, colon à Kiamika, et relatant, entre autres, les débuts agricoles des Hautes-Laurentides;
- La sculpture de Jos Montferrand réalisée par Roger Langevin en 1996 et installée sur l'île Siebert entre le Grand pont et le Petit pont de Ferme Rouge. Jos Montferrand a joué un rôle important dans l'établissement de la grande Ferme Rouge entre 1832 et 1837 au confluent des rivières du Lièvre et Kiamika (ainsi que dans l'établissement de la Ferme Wabasse). Il est engagé pour protéger les chantiers contre les malfaiteurs. Homme de confiance des grands barons du bois, il est tour à tour défricheur, bûcheron, draveur et contremaître. Véritable homme fort, on lui attribue plusieurs exploits héroïques et il fait figure de héros pour certains, de personnage mythique pour d'autres. On retrouve des illustrations de lui dans des livres de contes canadiens français de même que des livres qui en font leur sujet principal (dont la légende de Jos

Montferrand par Danielle Marcotte ou encore Jos Montferrand le géant des rivières, par Mathieu-Robert Sauvé ainsi que deux romans historiques de Paul Ohl). La Bolduc et de Gilles Vigneault le font revivre à travers des chansons. On retrouve même des timbres à son effigie. Il s'agit d'un personnage qui a marqué l'imaginaire de l'Outaouais et des Hautes-Laurentides.

- Une organisation territoriale typiquement rurale : la présence d'un noyau villageois modeste et d'un noyau institutionnel catholique avec en périphérie des infrastructures destinées à l'exploitation des ressources agricoles et forestières (scieries, fermes, etc.).
- 2) Une production agricole portant une fierté régionale.

Incarnée par :

- Plusieurs fermes de production laitière alimentent la laiterie Trois-vallées et la fromagerie le P'tit Train du Nord, véritables porte-étendards de la culture agricole de la région. La laiterie fait ainsi la promotion des vaches zen des Hautes-Laurentides, nichées entre forêts, vallées et rivières, des vaches qui rendent le produit unique.

VALEUR D'USAGE

1) Une pratique agricole continue dans le temps.

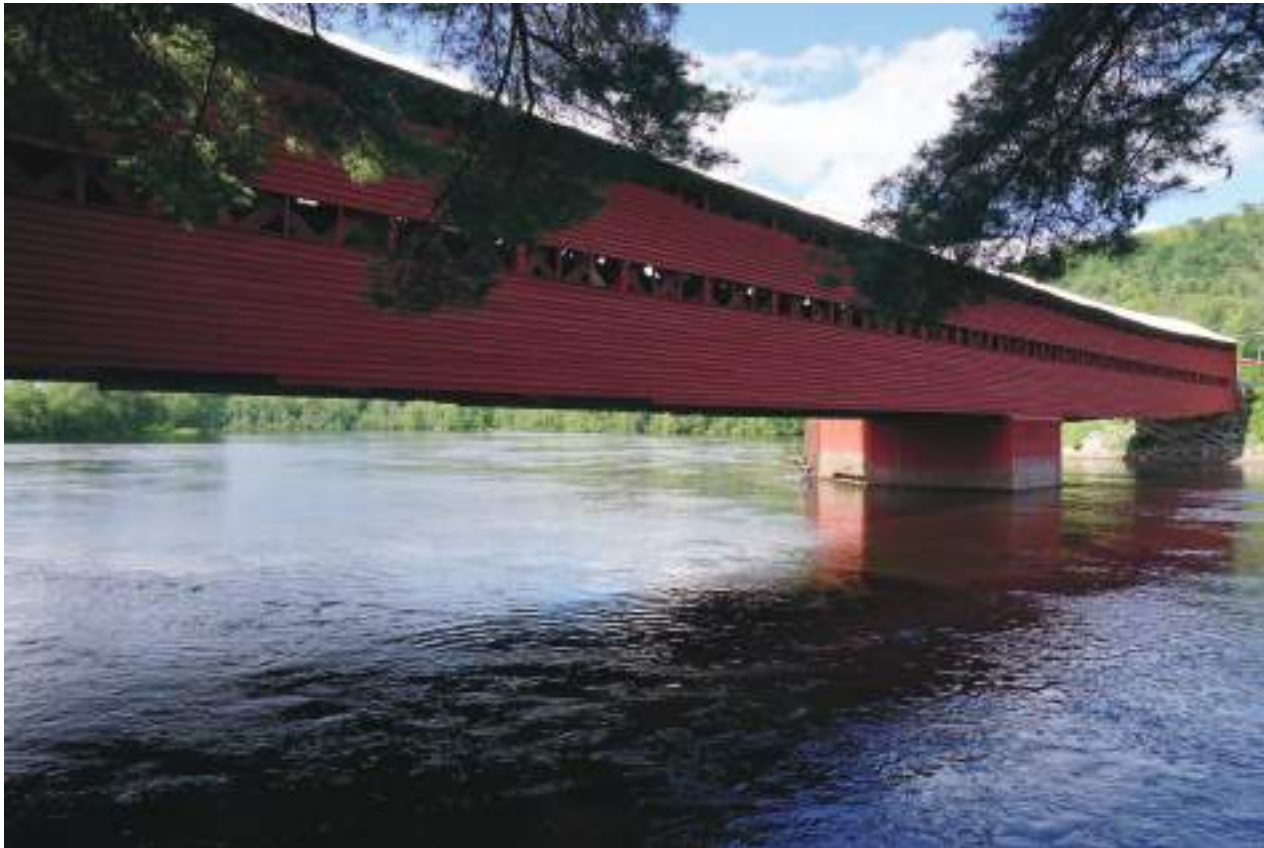
Incarnée par :

- La présence du site associé à la Ferme Rouge : depuis l'établissement de la Ferme Rouge, en 1835, la pratique agricole s'est développée et s'est complexifiée. Elle représente l'activité de subsistance des premiers colons venus s'établir dans les vallées. À partir du moment où les colons se sont installés sur les lots dessinés par la Société de la colonisation Montarville, c'est la pratique agricole qui a dominé dans les vallées de la Kiamika et de la rivière du Lièvre, et ce, au fur et à mesure que leur établissement prenait de l'ampleur. Aujourd'hui encore, la pratique agricole domine dans le paysage;
- La présence agricole dans les vallées de la rivière Kiamika et du Lièvre encore présente aujourd'hui : cultures fourragères, cultures de céréales, pâturages et élevages d'animaux, etc.

2) Une pratique agricole marquée par les réalités géographiques et économiques de la région.

Incarnée par :

- La présence des pâturages et de cultures fourragères. La qualité des sols de la région, ainsi que le faible coût des terres agricoles ont poussé plusieurs agriculteurs à se tourner progressivement vers l'élevage de bovins et à utiliser plusieurs de leurs terres comme pâturages pour leur troupeau ou pour la culture fourragère servant à nourrir le bétail.



Grand pont de Ferme Rouge, depuis l'île Siebert.
L'Enclume 2017.

VALLÉES ET AGRICULTURE

BIBLIOGRAPHIE

Conférence régional des élus des Laurentides, 2014. *L'Atlas régional des paysages des Laurentides, cahier A, B et C.*

Jean Tisserand, 2006. *En souvenir de Félix Tisserand colonisateur.* Montréal.

Josée Lacasse, Alain Morin, Angèle Nantel et Solange Nantel, 1998. *Kiamika, comme une rivière.* Comité des fêtes du centenaire de Kiamika. Mont-Laurier

Joseph Guérin, 1919. *Notes historiques et véridiques.* Archives nationales du Québec, reproduit par la Société historique de Mont-Laurier et retranscrit par Léonard Lafontaine.

Luc Coursol, 1985. *Histoire de Mont-Laurier tome 1 : 1885-1940.* Mont-Laurier.

Luc Coursol, 1996. *Si Des Ruisseaux m'était conté.* Mont-Laurier.

MRC d'Antoine-Labelle, 2014. *Plan de développement de la zone agricole.*

Patri-Arch, 2016. *Les fermes forestières,* Fiche tirée de l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle.

Serge Laurin, 1989. *Histoire des Laurentides,* Collection les régions du Québec.

Société d'histoire de Chute aux Iroquois, dirigé par Gilbert Cholette, 2008. *Le train du nord vers Labelle.* Labelle.

Médiagraphie

E21,S555,SS1,SSS1,PK.3B / Fonds Ministère des Terres et Forêts / Plan de Kiamika, comté d'Ottawa. Plan indiquant les divisions des rangs du chemin Chapleau et d'une partie des rangs VI, VII et VII. / Narcisse-C. Mathieu . - 40 chaînes : 1 po . - 11 juin 1891

E21,S555,SS1,SSS1,PK.3 / Fonds Ministère des Terres et Forêts / Plan of that portion of the Township of Kiamica. / Samuel Allen . - 40 chaînes : 1 po . - Février 1865

Paysages de Kiamika, dans les Laurentides
1957
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BAnC Vieux-Montréal
Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Office du film du Québec
E6,S7,SS1 ,P215540

Blainville, Kiamika, Lac-des-lies et Mont-Laurier
Jean-Marie Cassette
1983
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BAnQ Vieux-Montréal
Fonds Point du jour aviation limitée
P690;S1 ,DB3-084,P034

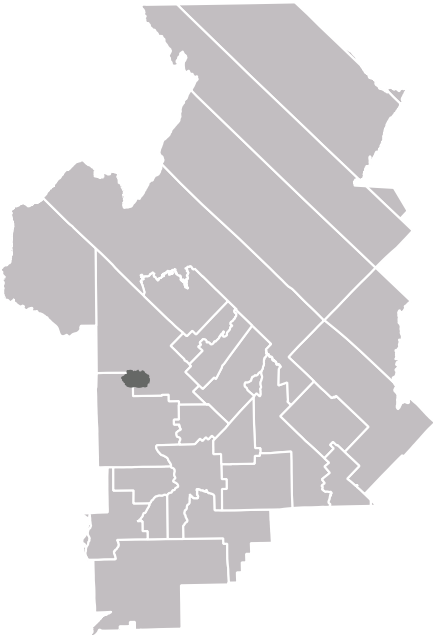
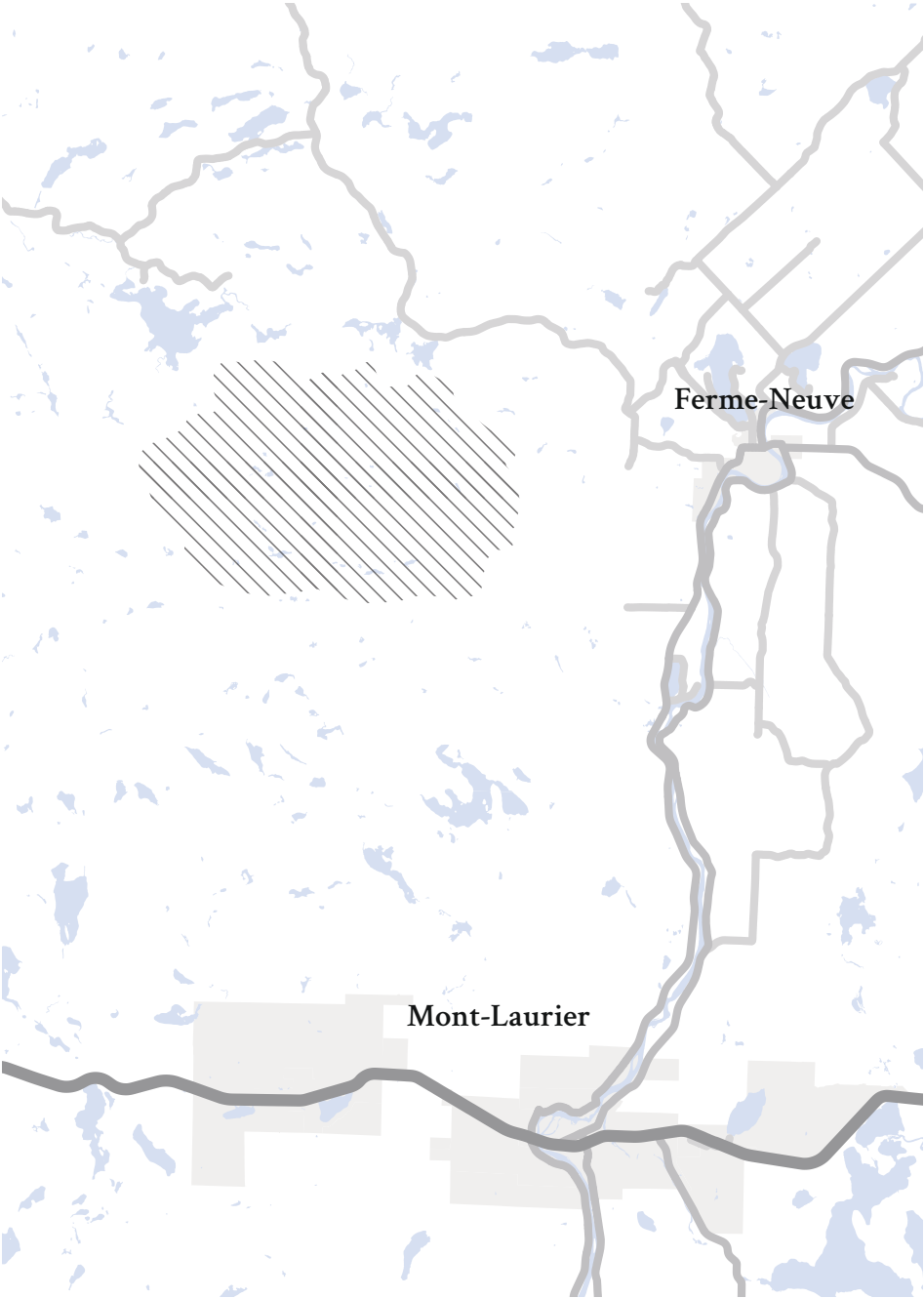
MONTAGNES ET
RÉCRÉOTOURISME

LA
MONTAGNE
DU DIABLE
/
LE MONT
SIR-WILFIRD



A. DESCRIPTION ET CARACTÉRISATION

Localisation

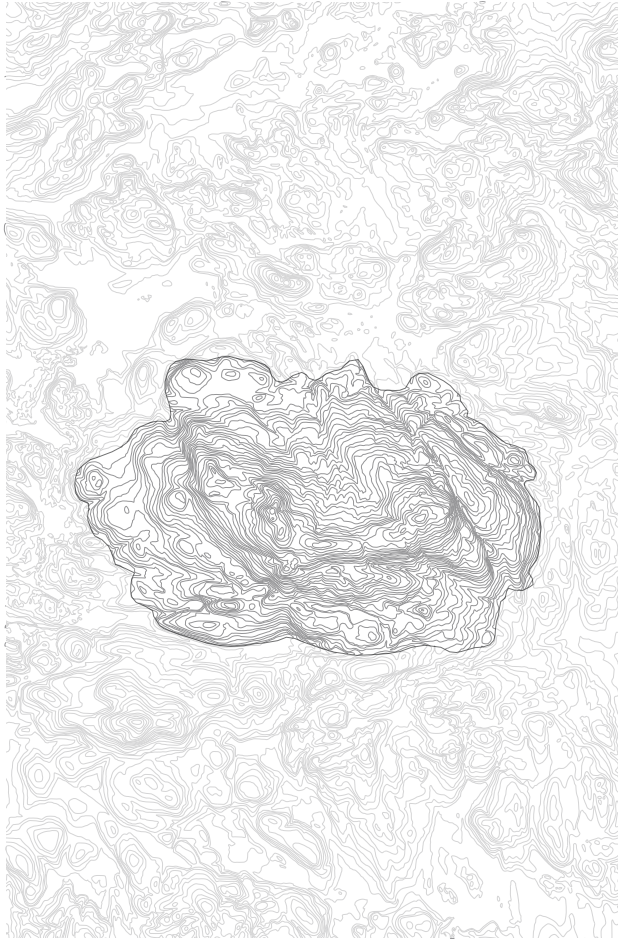


DESCRIPTION ET COMPOSANTES GÉOGRAPHIQUES

Véritable fait saillant de l'espace géographique, le mont Sir Wilfrid, baptisé officiellement ainsi en 1932, mais communément appelé montagne du Diable, domine le paysage de la région. Culminant à près de 783 mètres de hauteur, il se dévoile ainsi comme étant le plus important sommet de la MRC d'Antoine-Labelle, niché entre la municipalité de Ferme-Neuve et l'incontournable réservoir Baskatong.

Située à l'interface des divisions géologiques du Bouclier canadien et du Bouclier précambrien, la région au sein de laquelle la montagne s'insère se caractérise par sa topographie vallonnée constituée de multiples collines arrondies s'élevant en moyenne à 288 mètres d'altitude. Le mont se caractérise quant à lui par une succession de sommets sculptant les hauteurs du territoire, soit le sommet du Diable (783 mètres), le sommet Belzébuth (749 mètres), le sommet du Garde-feu (756 mètres) et le sommet de la Paroi de l'aube (740 mètres). Fort de cette posture, il fut rapidement constitué en tant que repère territorial. Perceptibles depuis de nombreux endroits, le mont et sa silhouette effilée épousent l'horizon et marquent l'imaginaire.

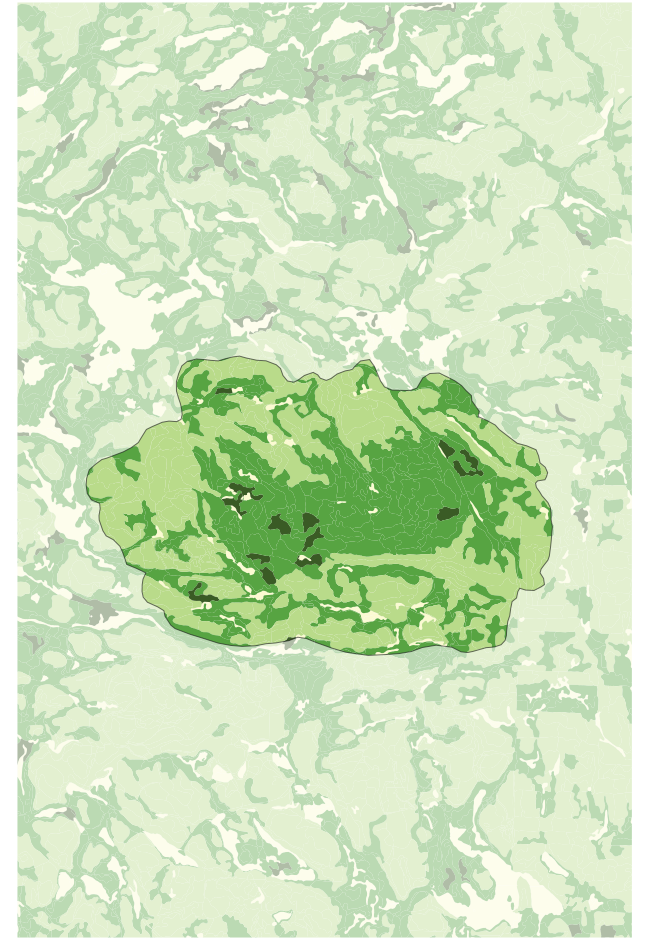
Enfin, sa hauteur ne constitue guère le seul élément digne d'intérêt. Tributaire d'un florilège d'écosystèmes, la montagne constitue un point phare de la biodiversité au sein de la MRC d'Antoine-Labelle. De la présence du lac Windigo aux milieux humides qui en bordent l'extrémité sud en passant par la forêt dense qui en épouse les flancs, la montagne offrent des niches écologiques uniques permettant d'accueillir une faune et une flore remarquable. En effet, le territoire comporte notamment un écosystème forestier exceptionnel (EFE) de type forêt ancienne caractérisé par la présence d'une érablière à bouleau jaune de plus de 150 ans et d'une prucheraie. La succession d'ambiances, d'unités paysagères et d'espaces naturels qui en découlent comporte autant d'éléments constitutifs de sa singularité.



Topographie



Hydrographie



Couverture

- | | |
|------------|-----------|
| Boisé | Non-boisé |
| ■ Feuillus | ■ Autres |
| ■ Mixte | |
| ■ Résineux | |

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU TERRITOIRE

La montagne du Diable est un attrait qui fascine de par sa hauteur, les panoramas qu'elle offre, sa végétation diversifiée et les légendes qu'elle sous-tend. La montagne est un élément remarquable de l'espace géographique qui modifie la ligne d'horizon. En effet, comme deuxième plus haut sommet des Laurentides après le mont Tremblant, elle ponctue le paysage de la MRC d'Antoine-Labelle à plusieurs endroits clés depuis lesquels son profil se dévoile.

Dans le cadre de recherches archéologiques menées dans la région des Hautes-Laurentides dans les années 1990, l'occupation du territoire a été établie à plus de 6000 ans par les peuples amérindiens nomades. La montagne, ses lacs et ses abords ont donc été fort probablement un des territoires prisés de chasse et de pêche pour les peuples autochtones, dont les Attikameks. À ce titre, le secteur analysé fait d'ailleurs partie du territoire ancestral des Attikameks.

Une partie du secteur de la montagne a servi l'exploitation forestière, en lien avec la proximité des concessions accordées par le gouvernement québécois le long de la rivière du Lièvre. La montagne du Diable est située près de l'ancienne ferme forestière Ferme neuve ou Ferme de la montagne (1902), noyau à l'origine de la fondation de la municipalité portant le même nom. Destinée à pourvoir aux besoins des travailleurs forestiers (nourritures, pâturages, dortoirs, etc.), et à abaisser le coût du ravitaillement, plusieurs fermes forestières ont été construites aux abords de la rivière du Lièvre et ailleurs, sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Elles sont parmi les éléments ayant contribué à stimuler les premiers établissements de colons permanents.

Malgré l'exploitation forestière et la mainmise des compagnies sur une partie de ce territoire, la forêt de la montagne reste un endroit reconnu par les chasseurs et les trappeurs, les lacs de la montagne (Windigo, Walker) attirent quant à eux leurs lots de pêcheurs.

L'exploitation forestière engendre la création de la profession de gardes de feu en 1889. Le métier de garde de feu vise à prévenir et combattre les incendies, les gardes de feu sont embauchés au sein des résidents des communautés, qui connaissent bien leurs forêts. Parfois, le même individu est simultanément embauché comme garde-chasse et garde-pêche. Il se voit alors confier la responsabilité de rapporter toute infraction. En 1907, l'état du Maine établit un système de signaux sur les sommets des montagnes les plus hautes. Ce système fixe de détection d'incendie intéresse le gouvernement québécois qui, inspiré, débute l'installation de son propre système de tours de guet. Ce type d'aménagement atteindra son apogée suite à la Seconde Guerre mondiale et déclinera vers la fin des années 1960 avec la montée de l'aviation, plus pratique pour détecter les débuts de feux de forêt. La toponymie exprime ce fait historique, puisqu'à proximité de ce qui est connu aujourd'hui comme le sommet du Garde-feu, à la montagne du Diable, se dressait ce type de tour, comme en témoigne la photo ci-jointe.

En 1978, une route forestière vers le sommet de la montagne est ouverte pour installer une tour émettrice. Cette route, de même que les chemins forestiers, facilitent la découverte du territoire et l'accès dans la montagne aux motoneigistes, aux randonneurs (à pied, à vélo ou à cheval) et aux adeptes de VTT qui s'y aventurent, à la découverte de panoramas et de paysages cachés.

En 1981, le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche commande une étude sur le potentiel touristique des Hautes-Laurentides. Le réservoir Baskatong et la montagne du Diable sont alors identifiés comme des attraits régionaux susceptibles d'attirer une clientèle touristique supra-régionale. Dès lors, une panoplie d'acteurs privés et publics s'impliquent dans une variété d'initiatives de mise en valeur de la montagne. Entre 1982 et 2001, plusieurs études seront réalisées et un plan de développement sera rédigé.

En 2001, l'organisme Les Amis de la montagne du Diable est créé avec comme mission de promouvoir le développement d'activités de plein air et la mise en valeur du potentiel récréotouristique du secteur de la montagne du Diable. Entre 2001 et 2011, plusieurs kilomètres de sentiers de randonnée pédestre, de ski de fond de même que des sites de campings rustiques seront aménagés, quatre refuges seront construits, en plus des sentiers de motoneiges et de VTT entretenus par les différentes fédérations de membres locaux.

En 2008, le ministère du Développement durable et des Parcs crée la réserve de biodiversité projetée de la montagne du Diable. À ce jour, le statut officiel n'a toujours pas été accordé.

Parallèlement, les démarches pour adopter le statut de parc régional débutent en 2009 et la Corporation du parc Montagne du Diable, responsable de la gestion est créée. Elle remplace l'organisme des Amis de la montagne du Diable pour la gestion. Les Amis restent impliqués, notamment dans l'organisation des activités. Le parc régional Montagne du Diable est officiellement créé en 2012.

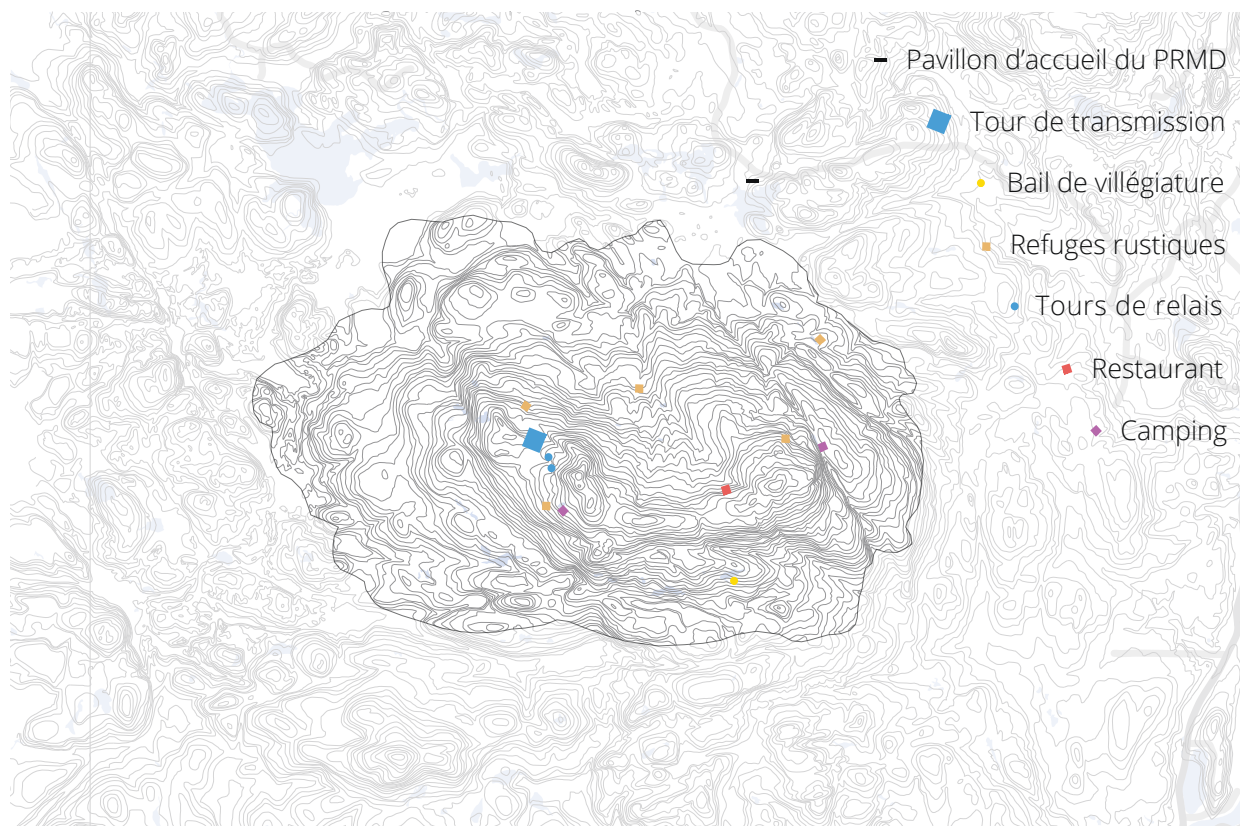
Les différents sentiers aménagés sur la montagne offrent des vues panoramiques exceptionnelles, dont certaines sur le réservoir Baskatong. Par temps clair, il est possible d'apercevoir le Mont-Tremblant. La montagne du Diable est un secteur de grande valeur écologique où une panoplie d'activités prennent place dans un cadre paysager enchanteur : randonnées pédestres, ski de fond, camping, motoneige, vélo de montagne, etc.



Tour à feu à la montagne du Diable, à Ferme-Neuve.
Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, 1948.

PORTRAIT DE L'OCCUPATION DU SOL

La montagne du Diable est un site relativement peu développé où on ne retrouve aucune habitation permanente hormis le pavillon d'accueil du parc régional et ses refuges. Son milieu est majoritairement forestier, mais toutefois diversifié par la variété d'écosystèmes qu'on peut y côtoyer. Le pôle des bâtisseurs du parc régional est la seule très petite concentration de bâti du secteur avec le pavillon d'accueil et huit refuges. Plusieurs lacs et cours d'eau jonchent la montagne. Six refuges rustiques sont situés à des endroits stratégiques éparpillés dans la montagne. Plusieurs larges sentiers multiusages sillonnent la montagne.





Profil de la montagne depuis le lac Windigo.

L'Enclume, 2017.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES REMARQUABLES

Les panoramas variés et exceptionnels qu'on peut apprécier depuis les différents sommets sont l'une des caractéristiques paysagères ayant contribué amplement à la renommée de la montagne du Diable.

Le sommet de la Paroi de l'aube, d'une altitude de 740 mètres, offre un point de vue exceptionnel sur la vallée agricole de la rivière du Lièvre. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un sommet qui permet une vue imprenable sur le lever du soleil. À proximité, le sommet du Garde-feu, un brin plus élevé (756 mètres) permet une vue encore plus distanciée de la rivière du Lièvre qui serpentine au fond de la vallée ainsi qu'une vue ouverte vers Mont-Laurier.

Le sommet Belzébuth, situé à un peu plus de 740 mètres d'altitude, offre quant à lui une vue filtrée sur une partie des Hautes-Laurentides et de ses vallons, en direction de Mont-Laurier et de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. Le plus haut des sommets de la montagne, celui du Diable, culmine à 783 mètres. On y apprécie une vue à couper le souffle sur l'éblouissant réservoir Baskatong, arborant des rives boisées et de larges plages de sable.



△ Point de vue automnal depuis le sommet de la Paroi de l'aube, vers la vallée agricole de la rivière du Lièvre.

Parc régional Montagne du diable.

▽ Vue ouverte vers le lac Windigo et le réservoir Baskatong, depuis le sommet du Diable.

Parc régional Montagne du diable.



La diversité des écosystèmes de la montagne est un élément paysager important à souligner puisqu'elle induit une variété d'ambiances tout aussi uniques que les autres. Cette variété d'ambiances paysagères s'exprime notamment par la présence de deux zones de forêt ancienne, où se retrouvent des spécimens d'arbres matures particulièrement remarquables. Ces forêts n'ont pas subi de perturbations majeures naturelles ou anthropiques. L'âge de certains érables à sucre est estimé à plus de 275 ans ce qui en fait des spécimens d'une taille peu commune. Ceux-ci procurent un couvert forestier dense et haut. La forêt ancienne située près du lac Windigo constitue la plus belle forêt ancienne des deux, on peut y apprécier des spécimens remarquables de pruches ayant plus d'une centaine d'années formant une canopée immense.

De plus, le climat, changeant vers le sommet (au-delà de 500 mètres), contribue à la diversification des paysages. La végétation qui se transforme nous fait vivre une toute autre expérience, en plus de dresser un portrait hétérogène du paysage de la montagne.

Au pied de la montagne, s'étale le réservoir Baskatong, qu'on décrit souvent comme une véritable mer intérieure, avec ses longues plages de sable et sa large étendue de 320 kilomètres carrés. La relation qui existe entre ses deux attraits de taille construit un paysage unique.



△ Pont sur le lac Windigo laissant entrevoir une variété de milieux écologiques

Parc régional Montagne du diable.

▽ Forêt ancienne au parc régional Montagne du Diable.

Parc régional Montagne du diable. S.d.



Le lac Windigo, le plus grand sur la montagne, permet d'entrevoir une diversité de milieux écologiques. Il est marqué par la chute Windigo, présente dans son déversoir. Coulant le long d'une roche plate et lisse, elle forme un large mur d'eau d'environ 35 mètres de haut par 35 mètres de large. Elle se perd ensuite dans un bassin profond à ses pieds. De par cette forme particulière, elle est l'hôte des baigneurs avertis qui viennent faire l'essai d'une dose de sensations fortes dans un cadre forestier naturel. Depuis 40 à 60 ans, cette chute attire les gens du coin qui viennent y glisser, elle constitue maintenant un des attraits touristiques du parc régional.

Ainsi la montagne en elle-même renferme des caractéristiques paysagères remarquables. Cependant, comme fait saillant de l'espace géographique, il existe aussi de magnifiques points de vue, depuis lesquels il est possible d'apprécier l'ensemble de sa forme ou une partie de son profil. Les plus significatifs sont ceux depuis les Miels D'Anicet (entreprise apicole située à Ferme-Neuve sur le rang 2 de Gravel) ainsi qu'à la sortie sud de la municipalité de Mont-Saint-Michel, sur la route 309. Une vue magnifique sur la montagne se dévoile aussi sur le rang 1 Moreau, depuis Lac-St-Paul.

Le chemin des Pionniers, vers l'est de la municipalité de Ferme-Neuve, met en scène des points de vue vers le secteur de la paroi de l'aube, de même que sur la partie est de la montagne. Si on sillonne le réservoir Baskatong en bateau, le côté ouest de la montagne, moins imposant, se dévoile. Finalement, si on emprunte la route 117, vers le nord, après la ville de Mont-Laurier, la montagne nous laisse apercevoir l'ensemble de son profil longitudinal. On peut l'apercevoir de façon ponctuelle à Ferme-Neuve (3e rang de Gravel), Lac-Saguay, Kiamika et à Saint-Aimé-du-à partir de la route 309.



Vue de la montagne depuis les Miels d'Anicet
L'Enclume, 2017.



- ▷ Point de vue sur la montagne Neuve et Mont-Saint-Michel depuis la route 309, entre Ferme-Diable depuis le rang Würtel.
- ▷ Point de vue sur la montagne Neuve et Mont-Saint-Michel depuis la route 309, entre Ferme-Diable depuis le rang Würtel.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

Parc régional Montagne du diable.

RELEVÉ ICONOGRAPHIQUE



Images actuelles

▷ Vue de la montagne depuis les rives du lac Windigo. On y aperçoit l'abri du vent.
L'Enclume, 2017.

▷ Vue de la montagne depuis les rives du lac Windigo
Parc régional Montagne du diable.



▷ Vue de la montagne depuis les rives du lac Windigo
Parc régional Montagne du diable.

▷ Lac Windigo, vue depuis le pont.
Parc régional Montagne du diable.



◀ Vue sur le pont du lac Windigo
Parc régional Montagne du diable.

▶ Chute Windigo
L'Enclume, 2017



Chute Windigo l'hiver
Marie-Lou Crête, Parc régional Montagne du diable.

COMMENTAIRES / REMARQUES

Les autres secteurs ayant été pré-analysés dans cette même thématique sont :

- Mont Limoges

Les principaux défis de recherches documentaires :

- L'éparpillement des informations à travers de multiples sources documentaires et monographies notamment en lien avec la partie historique ;
- Le niveau de fiabilité de certaines sources ;
- La recherche iconographique ;
- La recherche historique pauvre en information à ce sujet.

Les pistes complémentaires à explorer :

- Relevé exhaustif des endroits d'où on peut apprécier la montagne

B. ÉVALUATION DU PAYSAGE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ÉVALUATION SELON L'APPROCHE PAR LES VALEURS

L'approche par valeur prend appui sur le postulat qu'au-delà de la conservation ou la protection matérielle d'éléments caractéristiques d'un lieu, c'est la pérennité des valeurs qu'ils incarnent et qui lui sont associés qui importe. La connaissance et la considération de ces valeurs constituent la base de toute approche de mise en valeur contemporaine.

Dans le cas des paysages, l'approche que nous préconisons dans le cadre d'un exercice d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu se décline en quatre valeurs distinctes, soit la valeur historique, la valeur esthétique, la valeur sociale et culturelle, ainsi que la valeur d'usage. Ces valeurs doivent être reconnues et attribuées par une collectivité ou une communauté en fonction de caractéristiques et des composantes particulières qui définissent l'identité d'un lieu ou d'un paysage.

À ce titre, il est important de mentionner qu'une collectivité n'est pas une entité homogène. Celle-ci regroupe généralement des individus et des organismes possédant une variété de points de vue, de valeurs et d'intérêts influençant le regard, l'interprétation et l'appréciation d'un paysage.

L'évaluation de l'intérêt patrimonial proposée est celle d'un groupe d'experts. Bien que pertinente, celle-ci doit également être couplée à un exercice issu d'une consultation de la collectivité locale ou régionale, permettant de valider, invalider et/ou bonifier le regard expert. Cela permettra alors d'obtenir une évaluation plus juste et complète de l'intérêt patrimonial de ce lieu ou de ce paysage.

L'approche par valeur n'a pas pour but d'attribuer une qualité au paysage mais plutôt d'identifier clairement les éléments dans lesquels sont incarnés certaines valeurs. L'objectif de cette approche vise à outiller les décideurs ou les intervenants afin que ceux-ci puissent faire preuve de vigilance dans l'optique d'interventions, quant aux éléments paysagers sensibles et d'intérêt.

VALEUR HISTORIQUE

1) Témoin d'un système de communication visant à prévenir et détecter les incendies forestiers, aujourd'hui révolu.

Incarnée par :

- la toponymie, sommet du Garde-feu.

2) Témoin d'une présence amérindienne dans la région, datant de la période précoloniale.

Incarnée par :

- la toponymie, le Windigo (lac, chute);
- l'association de la montagne avec les légendes amérindiennes.

VALEUR ESTHÉTIQUE

1) Plusieurs sommets permettant des vues imprenables et variées sur le paysage régional.

Incarnée par :

- le sommet de la Paroi de l'aube, depuis lequel les levers de soleil sont splendides et qui offre une vue ouverte sur la vallée agricole de la rivière du Lièvre;
- les sommets Belzébuth et du Garde-feu offrant des vues filtrée sur le paysage des Hautes-Laurentides;
- le sommet du Diable, fort connu des motoneigistes, et pour lequel on retrouve plusieurs mentions de ce paysage comme étant un incontournable de la motoneige au Québec qui permet d'apprécier une magnifique vue du lac Windigo et qui s'ouvre sur l'imposant réservoir Baskatong.

2) Un repère territorial dominant le paysage régional.

Incarnée par :

- une variété de points de vue depuis lesquels on perçoit la grandeur de la montagne comme depuis les Miels d'Anicet, sur le rang 1 Moreau, depuis Lac-St-Paul à la sortie sud de la municipalité de Mont-Saint-Michel, sur la route 309.

3) Une grande variété d'ambiances paysagères permettant de vivre la montagne sous plusieurs facettes.

Incarnée par :

- une diversité d'écosystèmes forestiers dont une forêt ancienne (reconnue comme écosystème forestier exceptionnel) renfermant des spécimens remarquables de pruches centenaires;
- une variété de milieux humides;
- les multiples lacs;
- la topographie qui tantôt ferme, filtre, encadre ou ouvre les vues sur l'extérieur de la montagne;
- la chute du Windigo.

VALEUR SOCIALE ET CULTURELLE

1) Témoin d'une mémoire collective empreinte de légendes.

Incarnée par :

- la toponymie de la montagne : montagne du Diable;
- la toponymie du lac et de la chute du Windigo;

Une légende veut que la montagne soit hantée par le Windigo (Witikow), un monstre de la mythologie algonquienne. On le craignait et on en menaçait les enfants, d'où sa dénomination de montagne « du Diable »; qui serait une traduction dans la langue des colons blancs.

Une autre légende raconte que Windigo est un bon Diable qui veille sur le territoire afin de le protéger. Il se fait parfois menaçant, mais seulement envers ceux qui détruisent la nature. Différentes légendes sont d'ailleurs interprétées sous la forme de panneaux par les conteurs de la Lièvre depuis le pôle des bâtisseurs jusqu'à la Paroi de l'aube.

2) Un désir collectif de conserver les spécificités naturelles et écologiques des lieux.

Incarnée par :

- un statut de réserve de biodiversité projetée;
- un sentier d'interprétation, La Windie, conçu par les partenaires du milieu pour mettre en valeur la faune et la flore exceptionnelles de la montagne.

3) Un désir collectif de mettre en valeur le potentiel récréotouristique du lieu, et ce dans le respect de l'intégrité des lieux.

Incarnée par :

- un statut de parc régional;
- un terrain de jeu inédit depuis plusieurs années.

VALEUR D'USAGE

Une pratique récréotouristique arrimée aux spécificités du lieu.

Incarnée par :

- la présence du parc régional;
- la présence et la pratique du territoire par de nombreux clubs de motoneigistes et de VTT;
- le potentiel de mise en valeur et de développement récréotouristique identifié depuis 1980;
- la présence de nombreux adeptes de sport (ski de fond, vélo de montagne, randonnée, raquette, etc.);
- la pratique de la chasse et de la trappe et du piégeage.

MONTAGNES ET RÉCRÉOTOURISME

BIBLIOGRAPHIE

Médiagraphie

ConcertAction, 2002. *Étude sur le secteur de la montagne du Diable – phase 1*. 42 p.

ConcertAction, 2002. *Étude sur le secteur de la montagne du Diable – phase 2*. 42 p.

ConcertAction, 2002. *La forêt récréotouristique de la montagne du Diable – Analyses et Recommandations*. 64 p.

Conférence régionale des élus des Laurentides, 2014. *L'Atlas régional des paysages des Laurentides, cahier A, B et C*.

Développement Baskatong-Windigo, 1996. *Projet de forêt récréotouristique et faunique au territoire forestier*. 74 p.

Groupe Rousseau Lefebvre, 2012. *Plan d'aménagement et de gestion*, Parc régional Montagne du Diable, 145 p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2013. *Cadre écologique de référence du Québec : Fiche des Laurentides méridionales*.

Ministère des Forêts, de la faune et des Parcs. *Historique de détection*. En ligne. <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/fimaq/feu/fimaq-feu-historiquedetec.jsp>

Ministère des Forêts, de la faune et des Parcs, 2007. *Forêt ancienne de la Montagne-du-Diable*. En ligne. <https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/ecosystemes-diable.pdf>

Serge Laurin, 1989. *Histoire des Laurentides*, Collection les régions du Québec.

Simon Dominé, 2017. *Feu vert pour mettre en valeur les chutes du Windigo*. *Le Courant des Hautes-Laurentides*. En ligne. <http://www.lecourant.ca/articles/982-feu-vert-pour-mettre-en-valeur-les-chutes-du-windigo.html>

Marie-Ève, Morasse, 2017. *Parc régional Montagne du Diable auprès du feu, très loin de l'enfer*. La Presse. En ligne. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/voyages/201703/01/01-5074526-parc-regional-montagne-du-diable-aupres-du-feu-tres-loin-de-lenfer.php>

Parc régional Montagne du Diable. En ligne. <http://www.parcmontagnedudiable.com/>

Radio-canada, 2014. *Les Atikamek déclarent leur souveraineté*. En ligne. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/683598/nation-atikamekw-declaration-souverainete-territoire?fromBeta=true>

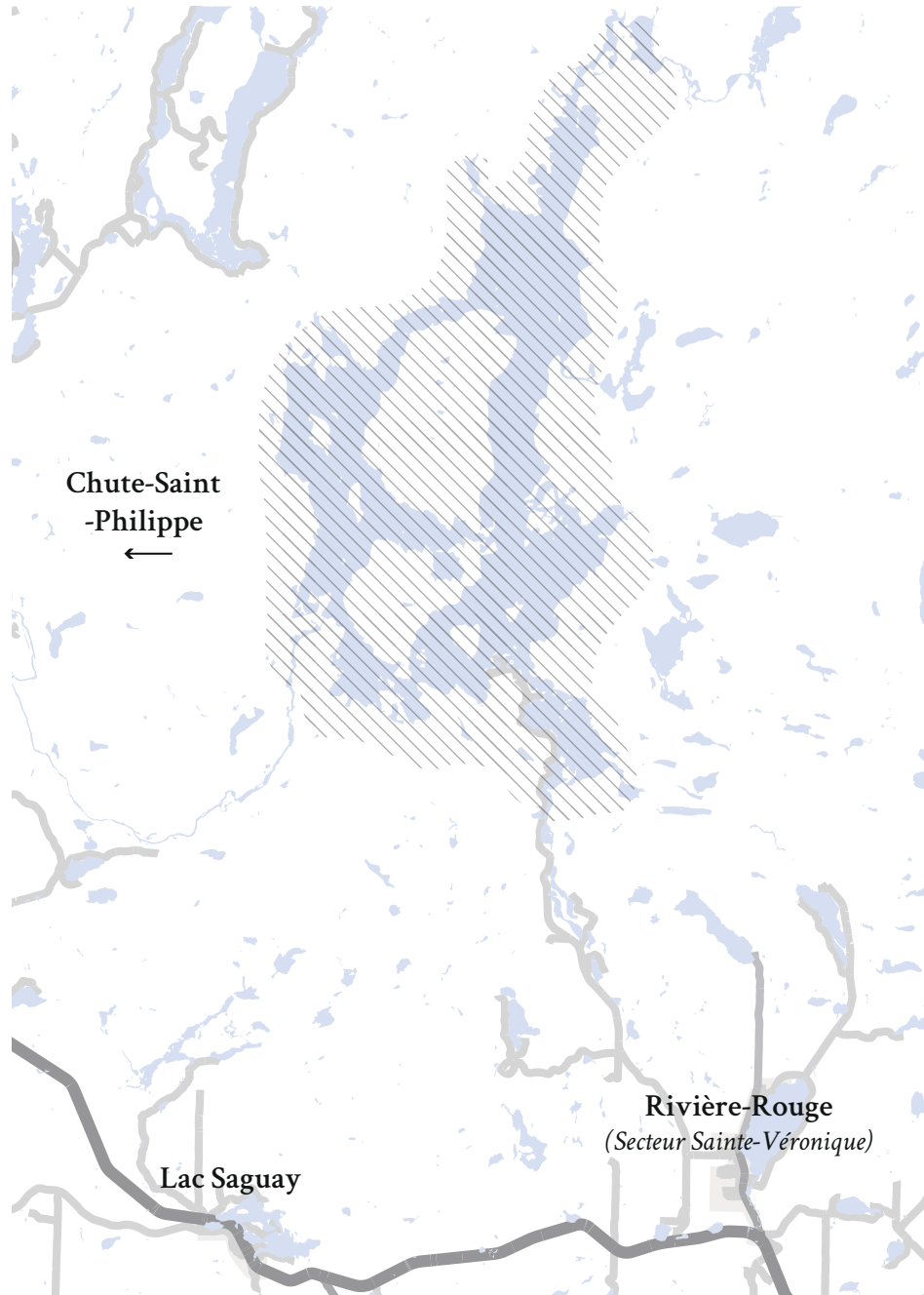
RÉSERVOIRS ET BARRAGES

LE RÉSERVOIR KIAMIKA



A. DESCRIPTION ET CARACTÉRISATION

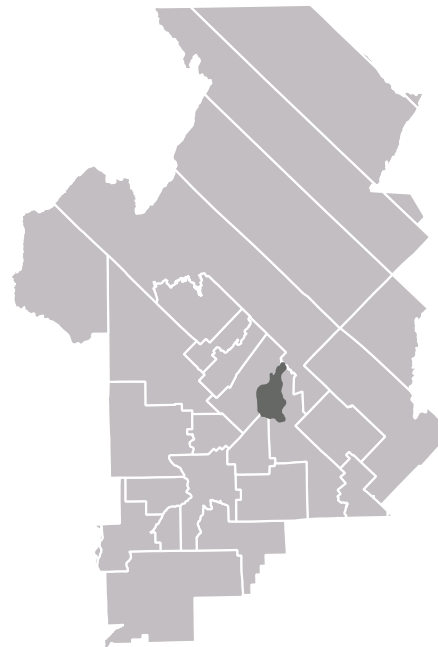
Localisation



Origine des toponymes

Kiamika

Selon la Commission de toponymie du Québec, la dénomination de Kiamika est celle de la rivière dont le nom figure sur la carte de la province de Québec d'Eugène Taché dressée en 1870 et qui est tributaire de la rivière du Lièvre. Ce mot provient de l'algonquin kickiamika, abrupt, coupé jusqu'au-dessous de l'eau, de kicki, abrupt, coupé et amick, au-dessous de l'eau, appellation que l'on a parfois interprétée comme endroit avec un rocher escarpé. La présence d'une pente sous-marine et la profondeur de l'eau au cours plutôt paisible incitent certains à voir dans ce mot plutôt les racines kiam, profond et ka, tranquille. Stanislas Drapeau soutient, en 1863, que le canton de Kiamica (sic) tire son appellation de la rivière, identifiée ainsi sans doute depuis longtemps. (extrait de la fiche Kiamika de la Commission de toponymie du Québec.)



DESCRIPTION ET COMPOSANTES GÉOGRAPHIQUES

Situé à la rencontre des municipalités de Chute-Saint-Philippe, Lac-Saguay, de la ville de Rivière-Rouge et du territoire non-organisé du Lac Douaire, le réservoir Kiamika constitue le troisième plus important plan d'eau du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Son périmètre riverain d'environ 95 km et sa superficie s'étend en moyenne à plus de 42 km².

Formé à l'origine des lacs Kiamika Inférieur et Supérieur, le réservoir comporte un barrage et trois digues de retenue. La réalisation de cette infrastructure découle du désir de contrôler les crues des rivières du Lièvre et des Outaouais et d'ainsi tirer pleinement profit du potentiel hydroélectrique des lieux tout en régularisant le débit de la rivière Kiamika.

De nombreux éléments du cadre géomorphologique confèrent des attributs paysagers uniques au secteur. Cerné par une forêt dense dominant une topographie vallonnée, le réservoir doit en partie sa morphologie à sa présence au sein de l'unité physiographique du Plateau laurentien. Dans les faits, plusieurs éléments clés de l'unicité paysagère des lieux découlent directement de ce relief accidenté. Des nombreuses baies ponctuant le réservoir en passant par le sommet des collines avoisinantes et par la présence d'un archipel impressionnant, le réservoir Kiamika offre un paysage saisissant pour qui en arpente les abords ou en navigue son bassin. De tous ces attraits, la présence d'un archipel composé d'anciens sommets de montagnes inondés est, sans équivoque, l'un des faits saillants de cet espace. Dans cet ordre d'idée, de par leur superficie et leur hauteur, les îles de la Perdrix Blanche et de la Petite île de la Perdrix se dévoilent alors comme étant les plus emblématiques de ce regroupement d'îles. Celles-ci accueillent d'ailleurs une faune et une flore remarquable dont les qualités furent révélées au fil du temps.

Peu à peu la présence de cette biodiversité couplée au changement de perception face au réservoir ont permis de le positionner au cœur d'une activité récréotouristique et de conservation régionale.



Topographie



Hydrographie



Couverture

Boisé	Non-boisé
■ Feuillus	■ Autres
■ Mixte	
■ Résineux	

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU TERRITOIRE

Dans les années 1950, l'exploitation forestière est toujours le moteur économique principal des Hautes-Laurentides. La compagnie MacLaren, qui possède à ce moment de larges territoires en concession cherche à optimiser l'ensemble de ces processus, tant de production hydroélectrique que de transport. Ainsi, dans l'optique d'améliorer la pratique de la drave en augmentant le débit sur la rivière Kiamika, de contrôler les crues sur les rivières du Lièvre et des Outaouais ainsi que d'alimenter en hydroélectricité certaines de ses installations situées en aval, la compagnie choisit de construire un réservoir sur les lacs Kiamika.

Le réservoir Kiamika est donc le résultat de l'ensemble de cette intervention, située dans le temps entre 1952 et 1954. Cette intervention consiste en la construction de quatre ouvrages différents, soit trois digues et un barrage.

À la base, le réservoir n'est donc pas un élément paysager naturel, il s'agit d'une infrastructure construite ayant été très peu altérée avec le temps. Cependant, son rôle dans l'exploitation forestière n'est plus et les paradigmes à travers lesquels on observe et on vit les paysages ont changé. Le regard sur le réservoir a donc évolué et s'est transformé, de pair avec la montée des préoccupations environnementales et paysagères. Cette transformation est intéressante à étudier pour la MRC puisqu'elle révèle l'impact des infrastructures sur le paysage et comment notre regard évolue à travers le temps sur les legs paysagers qui en résultent.



△ Déforestation en vue de la construction du barrage et du réservoir Kiamika.

BanQ, Fonds James MacLaren compagny, 1952-1953.

Voir Médiagraphie.

▽ Excavation en vue de la construction du barrage.

BanQ, Fonds James MacLaren compagny, 1952-1953.

Voir Médiagraphie.

Dans les années 1990, on assiste d'une part aux débuts d'une occupation, parfois illégale des territoires publics en bordure du réservoir et d'autre part aux débuts de la montée en flèche de l'intérêt des communautés pour la préservation et la mise en valeur de ce secteur unique. Comme plusieurs espaces résiduels hérités de projets d'infrastructures lourdes, la réappropriation de ceux-ci se fait sur le long terme et il existe une aura de non-lieux, un aspect de liberté dans les pratiques qu'on y fait, a priori. Les plans d'eau deviennent attractifs et les plages du Kiamika particulièrement convoitées.

De pair avec l'évolution du regard des communautés sur ce secteur, plusieurs initiatives seront mises de l'avant pour faire la promotion de la mise en valeur et du développement récréotouristique du réservoir. Les municipalités riveraines et les acteurs publics (MRC, ministères) prennent aussi conscience du potentiel de développement touristique du site. Plusieurs démarches et études réalisées auprès de différentes organisations auront comme objectif de réfléchir à une vision concertée pour le développement du territoire.

En 2001, le ministère des Ressources Naturelles rend public un premier concept de mise en valeur du réservoir encadré par un comité de concertation formé de représentants de la MRC d'Antoine-Labelle et des municipalités limitrophes (Rivière-Rouge, Lac Saguay et Chute-Saint-Philippe).

Le plan régional de développement du territoire public, région des Laurentides, réalisé en 2004 par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs reprend le contenu général de ce premier concept de développement afin de confirmer la vision développée pour le réservoir Kiamika, soit celle de pôle récréotouristique.

La même année, l'organisme à but non lucratif, la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) est créé. Cet organisme a pour mission d'assurer la cohérence entre la vision et le projet de développement orienté sur le tourisme afin de mettre en valeur le potentiel récréotouristique de ce site. Une partie du territoire de l'unité de paysage a obtenu le statut de réserve de biodiversité projetée en 2008.

Suite à plusieurs études réalisées sur le secteur du réservoir, le statut de parc régional est choisi en 2010 par la Ville de Rivière-Rouge, les municipalités de Chute-Saint-Philippe et Lac Saguay, la Société de développement du réservoir Kiamika et la MRC d'Antoine-Labelle qui adoptent des résolutions visant à mettre sur pied le Parc régional du réservoir Kiamika. Suite à son adoption, le statut de parc régional servira les objectifs et la vision de développement promus.

La MRC d'Antoine-Labelle délègue ensuite à la SDRK la gestion du territoire en vertu du premier plan d'aménagement et de gestion, ratifié en 2013 par l'ensemble des intervenants impliqués depuis le début du processus, ainsi que la mise en oeuvre de celui-ci. C'est dorénavant la responsabilité du Centre d'expertise hydrique de gérer les infrastructures reliées au barrage et de contrôler les niveaux de l'eau du réservoir. Rappelons qu'aucune hydroélectricité n'est produite directement grâce au réservoir.

Aujourd'hui, le Parc régional du réservoir Kiamika veille à la mise en valeur du réservoir à travers les pratiques associées au récréotourisme. Le réservoir constitue maintenant, par sa grandeur et ses paysages à couper le souffle, un attrait constitutif de l'identité paysagère des lieux, à travers les changements de valeurs et des regards qu'on porte sur ce type de milieux.



Vue aérienne du barrage Kiamika, de la digue Morier et d'une partie du réservoir.
L'Enclume, 2011.

PORTRAIT DE L'OCCUPATION DU SOL

Étant donné le statut de parc régional du territoire et sa composition relativement homogène, à ce niveau d'échelle d'analyse, la description ne permet pas d'en comprendre la complexité détaillée. Cependant, certains éléments de compréhension s'avèrent nécessaires afin de dresser le portrait du paysage qu'est le réservoir.

D'abord, à l'exception de quelques terrains voués à la villégiature privée et ceux de deux pourvoiries, la tenure du pourtour du réservoir est majoritairement publique. On remarque donc une seule concentration plus définie de type bâtie au sud du réservoir, constituée de chalets en location, de quelques résidences et d'un terrain de camping. La zone observée au nord sur la carte est constituée d'une pourvoirie qui offre aussi quelques chalets, la zone bâtie est cependant moins concentrée malgré ce que peut laisser paraître la carte.

Ensuite, majoritairement sous couvert forestier, on observe le long des bandes riveraines de longues plages dont la taille varie en fonction du marnage. Finalement, il est important de souligner que la plus grande île, l'île de la Perdrix Blanche, abrite un écosystème forestier exceptionnel composé d'une forêt ancienne prenant la forme d'une érablière à bouleau jaune et à hêtres. Les deux îles sont incluses dans la réserve de biodiversité projetée de Kiamika.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES REMARQUABLES

Les paysages du réservoir Kiamika sont généralement marqués par une évolution constante intrinsèquement reliée au marnage. En effet, le niveau de l'eau du réservoir est contrôlé par la gestion du barrage et influencé selon les précipitations, ce qui engendre une grande variation du niveau. Cette variation entraîne la formation de plusieurs plages de tailles et de formes différentes qui donnent une couleur particulière et une unicité au réservoir. On retrouve sur certaines de ces plages une grande quantité de souches, vestiges de la coupe des arbres réalisée avant l'inondation engendrée par la construction du réservoir. L'hiver, ces paysages sont aussi caractéristiques, le niveau d'eau étant abaissé, on aperçoit plusieurs souches ressortir à travers la neige, sur l'étendue du réservoir. Le marnage est donc intimement lié à la formation de plages atypiques, donnant lieu à un paysage singulier du réservoir, en constant changement.



△ Vue aérienne de certaines plages ainsi que du barrage.

L'Enclume, 2011.

▽ Vue du réservoir l'hiver avec les souches qui ressortent, à la surface.

L'Enclume, 2011.





△ Souche peinte par une artiste.

Lise Létourneau, S.d.

◁ Souche sur une plage du réservoir Kiamika.

L'Enclume, 2011.

Outre les plages, le paysage du réservoir se caractérise aussi par des bancs de sable, notamment dans le secteur plus dense de villégiature, sur le site de la pourvoirie Cécaurel. Les photos aériennes nous montrent en effet un large banc de sable ayant la forme d'un grand croissant, tranchant avec l'eau du réservoir. Cette formation géologique est particulière au réservoir Kiamika en plus d'incarner une partie de l'image typique du site.



Vue en oblique de la Pourvoirie Cécaurel, situé sur le large banc de sable en forme de croissant.

L'Enclume, 2011.

Le pourtour du réservoir, hormis la concentration plus dense de villégiature autour de la pourvoirie Cécaurel est à dominance non bâtie et sous couvert forestier, ce qui donne une impression que le territoire est vierge. Cette impression de territoire vierge est permise par l'effet d'ouverture sur ce paysage vallonné majoritairement inhabité que permet le plan d'eau du réservoir.

Sur le plan d'eau, le panorama du réservoir s'ouvre sans se dévoiler entièrement, de nombreuses baies, des vues ouvertes ou restreintes sont possibles sur le même objet. Les perspectives sont infinies, impossible de le découvrir sans l'explorer de fond en comble. Les espaces plus en hauteur permettant quant à eux, des vues panoramiques grandioses sur ce paysage construit de toute pièce.



Paysage ouvert vallonné de forêts et de grande nature.

L'Enclume, 2011.

L'écosystème forestier exceptionnel (EFE) de la forêt ancienne sur l'île de la Perdrix Blanche est aussi un paysage singulier du réservoir Kiamika. L'âge vénérable des spécimens de cette érablière à bouleaux jaunes et à hêtres, dont des érables à sucre probablement âgés entre 175 à 220 ans, nous indique que ce territoire n'a pas été exploité de façon commerciale et n'a pas non plus été la proie de contraintes naturelles comme des feux de forêt. D'un gabarit impressionnant, les arbres qui y poussent offrent un couvert forestier très haut et un certain dégagement au sol, ce qui crée une ambiance particulière à cette île.

Finalement, le barrage Kiamika forme un ensemble paysager intéressant. Le barrage témoigne de la construction d'infrastructures hydroélectriques typiques des années 1950. Pour apprécier la nature et les bruits assourdissants de l'eau dans un endroit agréable, il suffit de s'arrêter au pied du barrage où l'on retrouve des affleurements rocheux. D'ailleurs, plusieurs personnes s'installent sur ces rochers pour y pêcher ou simplement pour contempler la nature ambiante.



Barrage Kiamika.

SDRK, S.d.



Affleurements rocheux au pied du barrage.
L'Enclume, 2017.

RELEVÉ ICONOGRAPHIQUE

Images d'archives



◁ Déforestation en vue de la construction du barrage et du réservoir Kiamika, site à proximité du futur barrage.

BAnQ, Fonds James MacLaren compagne, 1952-1953.

Voir Médiagraphie.

▷ Paysage en transformation, embouchure de la rivière Kiamika pendant l'excavation menant à la construction du barrage.

BAnQ, Fonds James MacLaren compagne, 1952-1953.

Voir Médiagraphie.

▽ Site de l'implantation prévue pour la digue Morier.

BAnQ, Fonds James MacLaren compagne, 1952-1953.

Voir Médiagraphie.



Construction du barrage

BAnQ, Fonds James MacLaren compagne, 1952-1953.

Voir Médiagraphie.



Images actuelles

▷ Vue aérienne du barrage Kiamika
et de la digue Morier

L'Enclume, 2017.

▷ Vue en oblique du barrage et du
réservoir Kiamika, en arrière plan

L'Enclume, 2017.



▷ Vue au soleil couchant sur le réservoir
L'Enclume, 2012.

▷ Panorama sur le réservoir Kiamika
L'Enclume, 2017.



- ◁ Embouchure de la rivière Kiamika
L'Enclume, 2017.
- ▷ Digue Morier
L'Enclume, 2017.



Île de roches
L'Enclume, 2012.

COMMENTAIRES / REMARQUES

Les autres secteurs ayant été pré-analysés dans cette même thématique sont :

- Lac-réservoir du poisson blanc;
- Réservoir Mitchinamecus.

Les principaux défis de recherches documentaires :

- L'éparpillement des informations à travers de multiples sources documentaires et monographies notamment en lien avec la partie historique;
- Le niveau de fiabilité de certaines sources;
- La recherche iconographique.

Les pistes complémentaires à explorer :

- Caractérisation des unités paysagères du réservoir;
- Étude patrimoniale sur le barrage Kiamika;
- Étude des caractéristiques d'ingénierie des barrages.

B. ÉVALUATION DU PAYSAGE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ÉVALUATION SELON L'APPROCHE PAR LES VALEURS

L'approche par valeur prend appui sur le postulat qu'au-delà de la conservation ou la protection matérielle d'éléments caractéristiques d'un lieu, c'est la pérennité des valeurs qu'ils incarnent et qui lui sont associés qui importe. La connaissance et la considération de ces valeurs constituent la base de toute approche de mise en valeur contemporaine.

Dans le cas des paysages, l'approche que nous préconisons dans le cadre d'un exercice d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu se décline en quatre valeurs distinctes, soit la valeur historique, la valeur esthétique, la valeur sociale et culturelle, ainsi que la valeur d'usage. Ces valeurs doivent être reconnues et attribuées par une collectivité ou une communauté en fonction de caractéristiques et des composantes particulières qui définissent l'identité d'un lieu ou d'un paysage.

À ce titre, il est important de mentionner qu'une collectivité n'est pas une entité homogène. Celle-ci regroupe généralement des individus et des organismes possédant une variété de points de vue, de valeurs et d'intérêts influençant le regard, l'interprétation et l'appréciation d'un paysage.

L'évaluation de l'intérêt patrimonial proposée est celle d'un groupe d'experts. Bien que pertinente, celle-ci doit également être couplée à un exercice issu d'une consultation de la collectivité locale ou régionale, permettant de valider, invalider et/ou bonifier le regard expert. Cela permettra alors d'obtenir une évaluation plus juste et complète de l'intérêt patrimonial de ce lieu ou de ce paysage.

L'approche par valeur n'a pas pour but d'attribuer une qualité au paysage mais plutôt d'identifier clairement les éléments dans lesquels sont incarnés certaines valeurs. L'objectif de cette approche vise à outiller les décideurs ou les intervenants afin que ceux-ci puissent faire preuve de vigilance dans l'optique d'interventions, quant aux éléments paysagers sensibles et d'intérêt.

VALEUR HISTORIQUE

1) Témoin de l'exploitation forestière comme moteur économique des Hautes-Laurentides.

Incarnée par :

- la présence d'infrastructures (barrage, digues) destinées lors de leur construction à optimiser le débit de la rivière Kiamika et contrôler les crues des rivières du Lièvre et des Outaouais tout en procurant un pouvoir hydrique alimentant les autres installations hydroélectriques de la compagnie MacLaren;
- le vestige de camp de bûcheron sur le terrain de la pourvoirie Cécaurel devenu un centre d'interprétation de la drave.

2) Témoin de l'insertion d'une infrastructure lourde par l'homme dans un paysage.

Incarnée par :

- l'ensemble du paysage construit du réservoir Kiamika, résultat obtenu directement par la transformation engendrée et conditionnée de toute pièce par la mise en place d'infrastructure;
- des traces du paysage naturel d'origine, dont la forêt ancienne constituée de spécimens âgés d'environ 175 à 220 ans sur l'île de la Perdrix Blanche;
- témoin du génie québécois en infrastructure de barrage.

VALEUR ESTHÉTIQUE

1) Une importante variation des champs visuels dévoilant des vues ouvertes ou restreintes depuis le plan d'eau ou ses abords.

Incarnée par :

- la topographie vallonnée;
- la densité et la continuité d'un large couvert forestier;
- les nombreuses baies et la présence d'un archipel;
- le contour dentelé du réservoir;

2) Une diversité saisissante de plages et de bancs de sable.

Incarnée par :

- un vaste échantillon de plages de formes et de tailles atypiques variant au gré des marnages.

3) Un paysage naturalisé remarquable.

Incarnée par :

- la grandeur et la majestuosité du plan d'eau;
- les différents écosystèmes qui s'y sont arrimés et qu'on peut observer;
- la faune et la flore d'intérêt.

VALEUR SOCIALE ET CULTURELLE

Une concertation d'acteurs publics et privés étalée sur de nombreuses années (depuis 1990) et ayant mené à l'élaboration d'une vision pour le développement récréotouristique du site.

Incarnée par :

- le statut de parc régional;
- Un lieu de rassemblement éphémère pour plusieurs générations lors d'évènements ponctuels festifs;
- Une volonté politique et sociale de promouvoir le réservoir Kiamika comme territoire culturel.

VALEUR D'USAGE

La transformation du réservoir Kiamika, une infrastructure lourde, en pôle récréotouristique et de loisirs, en lien avec l'évolution des valeurs et des regards sur le paysage.

Incarnée par :

- La constitution du réservoir en parc régional;
- La montée des préoccupations environnementales;
- L'intérêt grandissant pour les plans d'eau et le développement de pratiques récréotouristiques et de loisirs.

RÉSERVOIRS ET BARRAGES

BIBLIOGRAPHIE

BAnQ Gatineau, Fonds d'archives de la MacLaren.

Centre d'expertise hydrique du Québec, 2003. *Barrage Kiamika*. En ligne. http://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/detail.asp?no_mef_lieu=X0005460

COBALI (Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre), 2005. *Portrait pour la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Lièvre*. En ligne <http://www.cobali.org/publications/Portrait-texte-COBALI.pdf>

Commission de toponymie Québec, 2017. *Toponyme « Kiamika »*. En ligne. http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=32414

Conférence régionale des élus des Laurentides, 2014. *L'Atlas régional des paysages des Laurentides, cahier A, B et C*.

Groupe de travail du ministère des Ressources naturelles, 2001. *Concept de mise en valeur du réservoir Kiamika*. En ligne. http://www.riviere-rouge.ca/sites/www.riviere-rouge.ca/files/upload/pdf_conceptkiamikaformatlettre.pdf

L'Enclume, Atelier de développement territorial, 2012. *Plan d'aménagement et de gestion, Parc régional du réservoir Kiamika*, 130 p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2013. *Cadre écologique de référence du Québec : Fiche des Laurentides méridionales*.

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2004. *Plan régional de développement du territoire public*. En ligne. https://www.mern.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/prdtp_laurentides.pdf

Francine Ouellette, 2004. *Feu - La rivière rofanée*. Collection Feu. 576 p.

Serge Laurin, 1989. *Histoire des Laurentides*, Collection les régions du Québec.

Médiagraphie

Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Construction du barrage Marier sur la rivière Kiamika par la James MacLaren Company, vers 1952-1953. BAnO Gatineau, fonds James MacLaren Company (P117, S1, D2o, P2, P1o, P16, P27, P31 et P114). Photographe inconnu.

RIVIÈRES ET FORESTERIE

LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

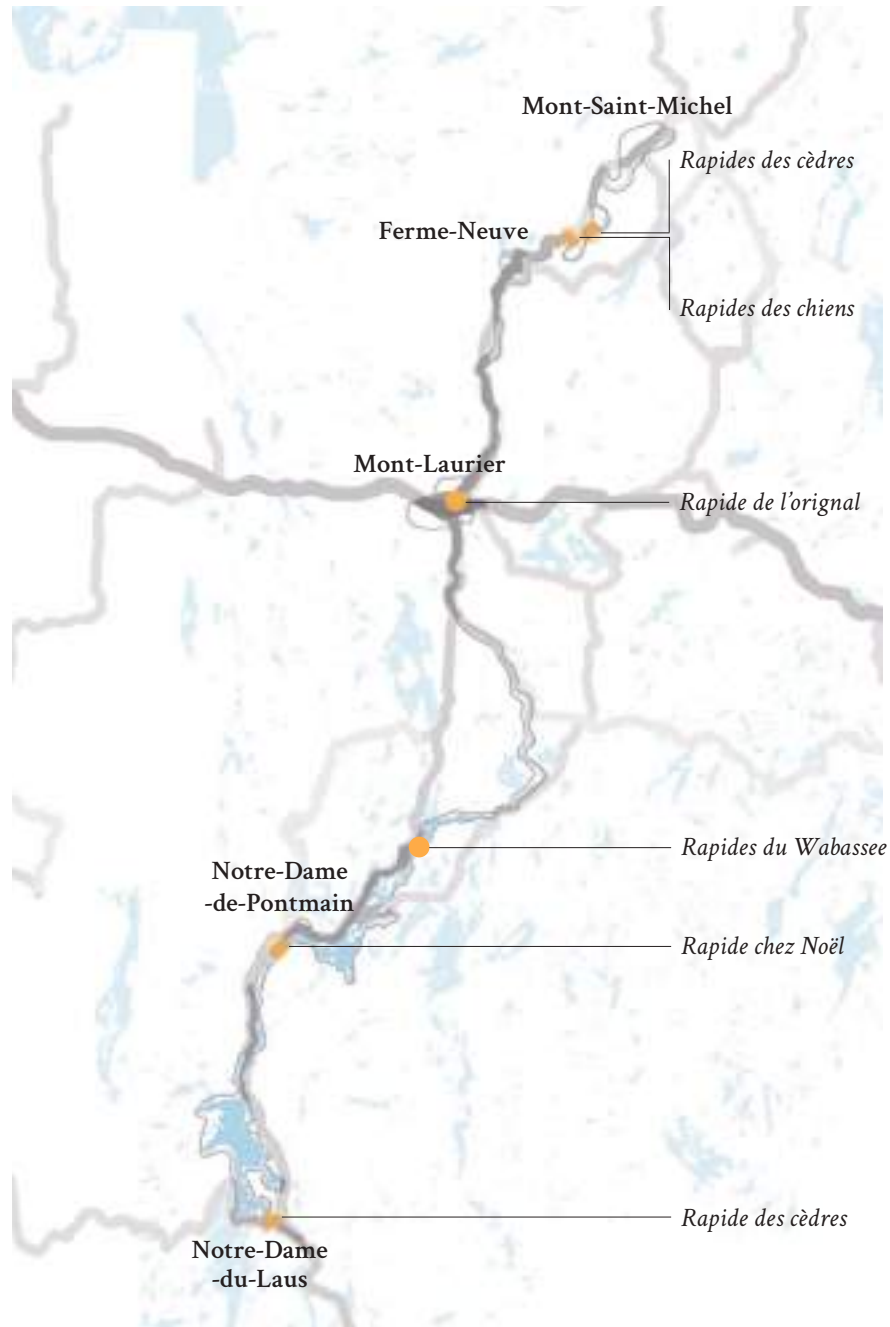
—

TRONÇON
SITUÉ ENTRE
MONT-SAINT-MICHEL
ET
NOTRE-DAME-DU-LAUS



A. DESCRIPTION ET CARACTÉRISATION

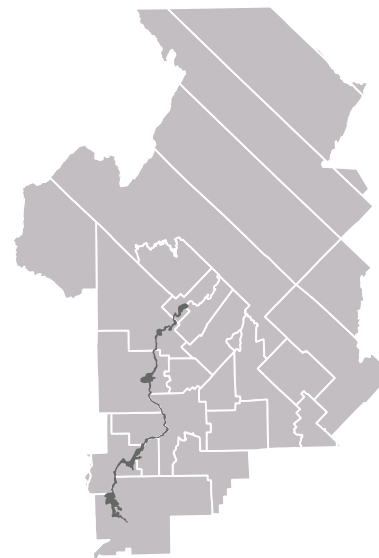
Localisation



Origine des toponymes

Rivière du Lièvre

L'abondance du lièvre d'Amérique (*Lepus americanus virginianus*) dans la vallée, anciennement, explique sans doute la dénomination de ce cours d'eau que les Algonquins désignaient sous l'appellation Wabos Sipi, qui se traduit par « rivière du lièvre ». Encore appréciée de nos jours, la viande de ce petit mammifère servait d'ailleurs de principale nourriture hivernale aux Amérindiens et aux trappeurs. De plus, dans la mythologie algonquienne, le lièvre occupe une place fort importante. En 1703, Lahontan cartographie la rivière du Lièvre et l'identifie comme telle. Joseph Bouchette (1831) et Stanislas Drapeau (1863) quant à eux citent la rivière aux Lièvres. La forme Rivière du Lièvre, parue dans le Dictionnaire des rivières et lacs de la province de Québec (1914) semble constante depuis ce temps. (extrait de la fiche rivière du Lièvre de la commission de toponymie du Québec.



DESCRIPTION ET COMPOSANTES GÉOGRAPHIQUES

La rivière du Lièvre a de tout temps constitué un élément central du paysage laurentidien. Manifestement, l'ampleur de son bassin versant couplé à la diversité et à la richesse des écosystèmes qui la côtoie ont positionné cet élément hydrographique au cœur du dynamisme de la MRC d'Antoine-Labelle.

Forte de 330 kilomètres de longueur, la rivière du Lièvre constitue un des principaux affluents de la rivière des Outaouais. Prenant source au sein du lac Orthèse, elle sillonne et influence les configurations géographiques des régions de l'Outaouais et des Laurentides. S'inscrivant à l'intérieur d'un territoire accidenté, constitué de collines, de plateaux et de vallées, l'étendue de la rivière lui confère des attributs paysagers distincts tout au long de son cours. La succession d'ambiances, d'unités paysagères et d'écosystèmes qui en découle est un élément constituant son unicité. Tour à tour, forêts, milieux humides, étendues d'eau, plaines agricoles, se succèdent et témoignent de la singularité du cadre biophysique.

Dotée d'un bassin versant remarquable, la rivière du Lièvre draine une région d'approximativement 9600 km². Marquées par la présence d'innombrables rapides, sa vélocité et sa capacité hydrique dévoilent un potentiel énergétique qui sera rapidement mis à contribution dans le développement du secteur. En ce sens, si d'une part plusieurs barrages et deux centrales ponctuent et mettent toujours à profit son potentiel hydroélectrique, d'autre part, la rivière a constitué un élément central dans le transport de la matière ligneuse des Hautes-Laurentides vers Buckingham. Effectivement, l'exploitation forestière constitue l'élément central de l'économie du territoire pendant de nombreuses années. Néanmoins, les abords de la rivière accueilleront plusieurs autres activités influençant la composition paysagère des lieux. L'agriculture est sans doute l'activité complémentaire ayant le plus marqué le paysage. Alors que le nord du bassin se compose essentiellement de sols sablonneux, la partie sud, quant à elle, jouit d'un héritage significatif de dépôts de surface argileux laissé derrière par la mer de Champlain. Cette composition pédologique conditionne fortement l'implantation humaine et la pratique des activités agricoles qui part le fait même, se regroupe alors majoritairement dans la partie sud du bassin.

Sections

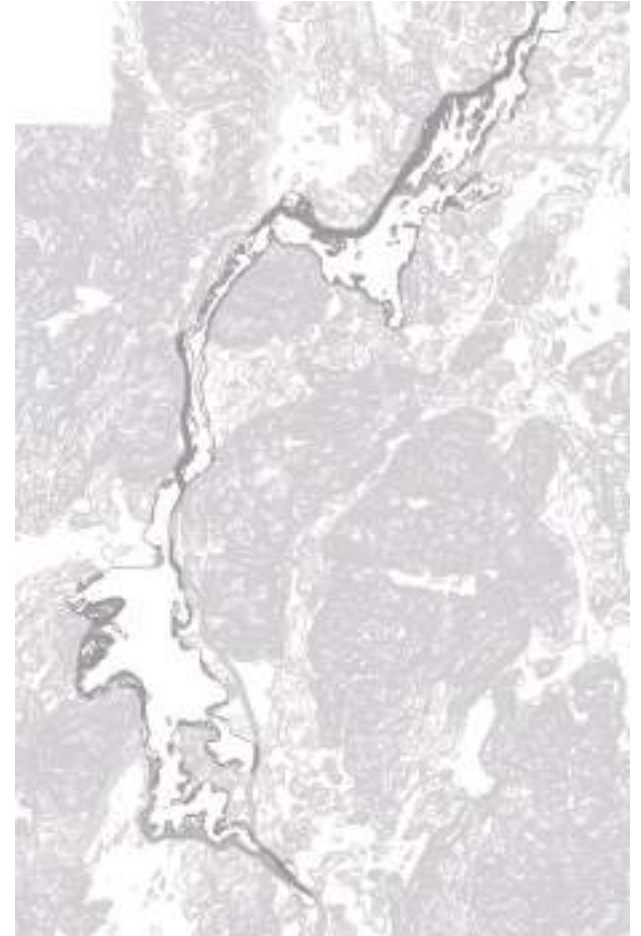
Mont-Saint-Michel / Mont-Laurier



Mont-Laurier / Notre-dame-de-Pontmain



Notre-dame-de-Pontmain / Notre-Dame-du-Laus



Topographie

Sections

Mont-Saint-Michel / Mont-Laurier



Mont-Laurier / Notre-dame-de-Pontmain



Notre-dame-de-Pontmain / Notre-Dame-du-Laus



Hydrographie

Sections

Mont-Saint-Michel / Mont-Laurier



Mont-Laurier / Notre-dame-de-Pontmain



Notre-dame-de-Pontmain / Notre-Dame-du-Laus



Couverture

Boisé

■ Feuillus

■ Mixte

■ Résineux

Non-boisé

■ Autres

■ Agriculture

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU TERRITOIRE

La rivière du Lièvre possède un passé historique chargé, ayant, pendant longtemps été un axe de transport clé dans le territoire. En ce sens, avant même la colonisation, l'axe de la rivière du Lièvre est d'abord utilisé comme voie de transport par certains peuples nomades Amérindiens (de deux souches algonquines : Atikamekws et Oueskarinis). Ceux-ci s'en servent alors afin d'aller chasser plus au nord. Lorsque les conflits s'intensifient sur la rivière des Outaouais près de Montréal, l'axe de la rivière du Lièvre et, ensuite, celui de la rivière Saint-Maurice se voient utilisés afin d'atteindre Trois-Rivière en toute sécurité, évitant ainsi les nations Iroquoises.

Alors que la demande pour les fourrures est en pleine croissance, la rivière du Lièvre se positionne en tant que passage obligé pour la traite de celles-ci. La Compagnie de la Baie d'Hudson installe donc un poste de traite à Notre-Dame-du-Laus en 1826 soit à l'embouchure du lac des Sables. Il s'agit là du premier établissement permanent. Les convois de fourrures provenant de la Haute-Lièvre y transiteront pendant plus de 25 ans assurant ainsi un approvisionnement constant pour les marchés européens et montréalais. La rivière du Lièvre révèle d'ore et déjà son potentiel comme vecteur de développement économique.

Lorsque le commerce de la fourrure périclité, la demande croissante pour la ressource ligneuse prend promptement sa place. On assiste dès lors à l'émergence de l'exploitation forestière qui deviendra le moteur économique et le point de départ de la colonisation des Hautes-Laurentides.



Camp de bûcherons, rivière du Lièvre, QC.

Alexander Henderson, Musée McCord, Vers 1865. cote : MP-0000.186.17.

En 1835, l'exploitation forestière grandissante mène à la construction de plusieurs fermes forestières. En résumé, celles-ci sont destinées à cultiver et à entreposer les provisions et le bétail nécessaires pour nourrir les bûcherons. Ainsi, plusieurs de ces fermes seront établies tout au long de la rivière du Lièvre : Ferme de Lacaux (Notre-Dame-de-Pontmain), Ferme des Pins (Notre-Dame-du-Laus), Ferme Wabassée et Ferme Rouge (entre Notre-Dame de Pontmain et Mont-Laurier) de même que Ferme Neuve (Ferme-Neuve). Comme les premiers colons viennent s'établir à proximité des fermes forestières, ces concentrations d'habitations sont à la base des noyaux villageois qui ponctuent aujourd'hui le paysage de la rivière du Lièvre. La rivière, couplée à l'activité économique forestière et agroforestière qu'elle sous-tend, est donc un axe de colonisation majeur dans les Hautes-Laurentides qui guidera l'occupation du territoire.

Les noyaux villageois ne sont pas disposés de manière aléatoire sur le territoire. En effet, il existe une corrélation entre les points de ruptures de charge de la rivière (rapides) et l'établissement humain. La rivière du Lièvre est ponctuée de rapides qui forcent les hommes à s'arrêter pour les contourner. On remarque que les différentes concentrations d'habitations sont liées à la présence de rapides. Lorsqu'on oblige un arrêt, un relais s'impose. Les relais étant des points d'ancrage, d'abord associés aux fermes forestières puis ensuite aux concentrations des noyaux.



△ Le barrage du pont Reid encombré de billots.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, 1927.



▽ Le pont-digue. En haut, la cathédrale, à gauche, la maison Godard.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, 1930.

Au tournant du 19^e siècle, l'industrie forestière continue son ascension. Parmi les compagnies qui s'illustrent, la MacLaren fait alors l'acquisition de concessions forestières d'une ampleur sans précédent sur la Basse et la Haute-Lièvre. Cette mainmise aura un impact de taille sur le développement du territoire.

La drave apparaît comme étant le seul moyen d'acheminer la ressource depuis les forêts du nord jusqu'à Buckingham, où le bois est transformé dans des moulins à scie. Néanmoins, cette activité nécessite un débit linéaire et constant. Cette exigence ordonne diverses transformations de la rivière du Lièvre. Afin d'optimiser son rôle de courroie de transport pour la ressource, plusieurs infrastructures (glissoires à billots, barrages, etc.) seront construites. De plus, force est d'admettre que les barrages offrent un potentiel hydroélectrique significatif qui sera mis à contribution dans le développement des Hautes-Laurentides.

Pratique courante à l'époque, la compagnie McLaren débute en 1928 la construction d'un barrage sur les rapides des Cèdres. L'inondation provoquée par l'installation de ce barrage engendrera le déplacement de plusieurs familles en plus de transformer de manière permanente le noyau villageois de Notre-Dame-du-Laus. Les eaux du lac des Sables et du lac Poisson Blanc s'en trouveront augmentées. Le réservoir du Poisson Blanc est alors créé par l'installation de ce barrage.



Pont du village de Ferme-Neuve, comté de Labelle.

BAnQ, Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Dugol, 1946.

La pratique de la drave sur la rivière du Lièvre jusqu'en 1993 a marqué le paysage. Les récits des draveurs, les photos de la rivière sertie de billots, les bateaux alligator, naviguant sur les billots afin de défaire les imbroglios sont autant d'éléments s'étant inscrit dans l'imaginaire des habitants de la Haute-Lièvre. Le lien entre la foresterie et la rivière du Lièvre est donc fondamental.

Aujourd'hui la rivière du Lièvre ne porte plus ce rôle fonctionnel. On la navigue, on sillonne les chemins qui la borde, elle alimente encore certains barrages et centrales, mais elle ne conditionne plus l'accès au territoire ressource.



Maison à Notre-Dame-du-Laus, avant l'inondation causée par le barrage des Cèdres. Messieurs Antonio et Lorenzo Trottier guettant l'arrivée de l'inondation, depuis le toit de leur maison qui sera inondée.

Maison Art et patrimoine, Notre-Dame-du-Laus, 1909.



PORTRAIT DE L'OCCUPATION DU SOL ACTUELLE

Vu l'étendue du territoire, il va s'en dire que la simple description littéraire de celui-ci ne permet guère d'en comprendre la complexité. Effectivement, l'analyse visuelle des cartes permet davantage de dresser le portrait de l'occupation du sol. Ceci dit, quelques éléments de compréhension s'avèrent fondamentaux afin de comprendre de l'établissement humain au sein de cette portion des Hautes-Laurentides.

D'entrée de jeu, nous avons précédemment mentionné que les divers lieux de ruptures de charge induits par le profil de la rivière, couplés à la nécessité de créer des points de ravitaillement pour la main-d'œuvre de l'industrie forestière, conditionnèrent l'établissement des premières concentrations le long de la rivière du Lièvre. Au fil du temps, suivant la croissance de la population, ces hameaux agroforestiers se sont consolidés, définissant ainsi quelques-uns des noyaux urbains toujours présents sur le territoire. Parmi ceux-ci, se trouve notamment.

- Notre-Dame-du-Laus
- Notre-Dame-de-Pontmain
- Mont-Laurier
- Ferme-Neuve
- Mont-Saint-Michel

Leur structure s'étant établi, ces concentrations urbaines, de taille et de rayonnement variables, se sont peu à peu positionnées en tant que centre des activités économiques et institutionnelles pour les secteurs qu'elles desservent.

Le second élément révélant une importance relative dans la compréhension de l'implantation sur le territoire, a trait au cadre biophysique des différents secteurs du bassin versant de la rivière du Lièvre. En effet, la constitution pédologique et géomorphologique des Hautes-Laurentides favorise l'implantation d'une activité agricole plus soutenue entre les municipalités de Mont-Laurier et Mont-Saint-Michel. Inversement, le sud de Notre-Dame-de-Pontmain marque une nette régression dans la superficie des terres cultivées. La rigueur du territoire jumelé à la diversité des écosystèmes privilégie l'insertion d'activités à caractères récréotouristique et de villégiature.

En somme, on comprend alors que le tracé de la rivière lié à l'activité agroforestière a défini le patron de l'établissement des premiers noyaux urbains toujours présents sur le territoire et que parallèlement, la constitution biophysique a conditionné les différents usages et leur intensité.

◀ Cour à bois du moulin à scie de Samuel Ouellette. À gauche, en haut, la cathédrale et l'ancienne église devenue salle paroissiale.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, 1922.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES REMARQUABLES

Difficile d'imaginer quel serait le portrait de la rivière du Lièvre n'eût été du rôle prédominant de l'activité agroforestière sur le territoire. Cette activité s'est insérée au sein d'un cadre biophysique inhospitalier conditionnant par le fait même la forme des pratiques économiques et sociales qui s'y sont arrimées. Quoi qu'il en soit cet élément s'inscrit malgré lui au cœur du cadre paysager du secteur.

Les caprices de l'espace géographique : un environnement très boisé, un sol rocailleux, une topographie accidentée font des Hautes-Laurentides, à l'aube de la colonisation, un territoire hostile. On s'est donc rapidement tourné vers un élément distinctif des Hautes-Laurentides, ses multiples cours d'eau, pour y accéder, hiver comme été. Dans ce contexte géographique, la rivière du Lièvre apparaît alors comme une large ouverture dégagée, assez directe, vers le nord, grenier de plusieurs ressources naturelles.

Ainsi, la rivière agit comme grand axe de colonisation, elle se ponctue de noyaux villageois et d'une concentration urbaine (Mont-Laurier). Ses caractéristiques biophysiques ont engendré son rôle économique et ont conditionné l'occupation du territoire ainsi que le paysage qu'on connaît aujourd'hui. Elle guide une occupation fonctionnelle et stratégique du territoire. La rivière du Lièvre fait partie de la composition paysagère de la MRC d'Antoine-Labelle bien qu'elle ne soit pas nécessairement un élément de représentation paysagère. On ne s'y est pas installé pour sa beauté transcendante, mais plutôt pour son usage et sa localisation de choix.



Barrage des Cèdres.

L'Enclume 2017.

Au coeur des pratiques, l'exploitation forestière ayant contribué à optimiser le transport du bois : barrages, infrastructures, etc. Certains ouvrages comme les barrages sont encore présents sur le territoire et constituent une caractéristique paysagère unique, témoin de son passé.

Délaissée dans son rôle fonctionnel au profit de la construction de chemins pavés et du transport par camion, on obtient une rivière qui, aujourd'hui, semble encore naturelle qu'on ne perçoit que si notre oeil est averti ou si on voit les barrages ou d'autres infrastructures reliées à la drave.

Une succession de cadres écologiques conditionnent une succession d'ambiances, créant une grande diversité de milieux intéressants à traverser et donc une multitude de paysages à découvrir. De forêt dense à de minces lisières arbustives, on la devine en filigrane ou elle s'ouvre devant nous dans toute sa splendeur, on alterne entre vues fermées, vues filtrées et vues ouvertes. Au pourtour des activités agricoles, des vues ouvertes, permises par un relief plat, sur un paysage rural couplé à la rivière ravissent. Lorsqu'ils sont ceinturés de milieux humides, on peut y apprécier toute une biodiversité faunique et floristique d'intérêt.



Diversité des milieux traversés par la rivière du Lièvre, milieu humide.
L'Enclume 2017.

Les rapides créent un mouvement continu et un attrait ponctuel. Les noyaux l'animent. On la retrouve aussi parfois encadrée par des montagnes, témoins du relief accidenté. Qu'on la navigue ou qu'on parcourt les chemins pavés qui la bordent (route 309, chemin de la Lièvre, chemin Adolphe-Chapleau, rang 1 Würtele, etc.), la myriade d'ambiances qu'elle dévoile est variée et loin d'être ennuyante.

Les différents noyaux villageois qu'elle traverse (dans le secteur analysé) : Notre-Dame-du-Laus, Notre-Dame-de-Pontmain, Mont-Laurier, Ferme-Neuve et Mont-Saint-Michel en font des attraits ponctuels significatifs. Les points de vue offerts permettent de lier les noyaux bâtis avec la rivière, mais également de pouvoir apprécier ses traversées par des ponts dont les infrastructures témoignent de différentes périodes de construction.



Vue aérienne des rapides des Chiens, sur la rivière du Lièvre, entre Ferme-Neuve et Mont-Saint-Michel.

L'Enclume, 2017.



Noyau villageois de Notre-Dame-du-Laus.
Jérémie Gravel, 2016.

RELEVÉ ICONOGRAPHIQUE

Cartes postales

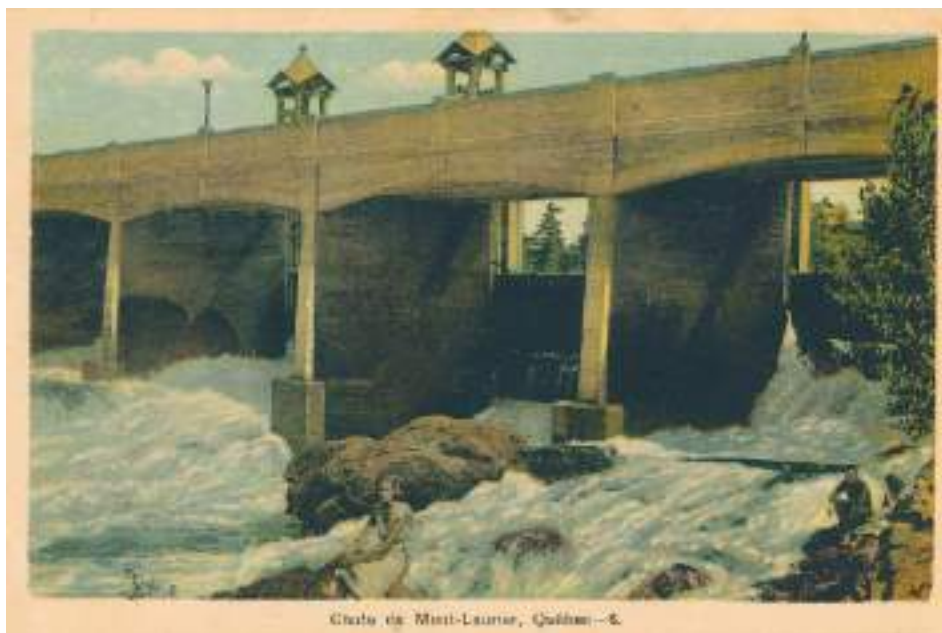


- ◁ La rivière du Lièvre à Mont-Laurier.

*Photogelatine Engraving Co.,
numéro 5, vers 1935. En ligne. <http://www.mgvallieres.com/mtlauCP/Pages/Lievre.htm>*

- ▷ La rivière du Lièvre et la digue de Mont-Laurier

*Photogelatine Engraving Co.,
vers 1935. En ligne. <http://www.mgvallieres.com/mtlauCP/Pages/Lievre.htm>*



◁ La chute et la digue de Mont-Laurier

*Photogelatine Engraving Co.,
numéro 6, vers 1935. En ligne. <http://www.mgvallieres.com/mtlauCP/Pages/Lievre.htm>*

▷ Le Rapide de l'Original

A. Boudreault. En ligne. <http://www.mgvallieres.com/mtlauCP/Pages/Lievre.htm>



◁ La chute de Mont-Laurier

Carte postale anonyme, vers 1935.
En ligne. <http://www.mgvallieres.com/mtlauCP/Pages/Lievre.htm>

▷ Le pont de Ferme-Neuve sur la rivière du Lièvre, vers 1945

Carte postale par Michel Photo, vers 1945. En ligne. <http://www.mgvallieres.com/mtlauCP/Pages/Lievre.htm>

Images d'archives



◁ Chargement de billots... pour le plaisir de la galerie. En haut : Max Trempe, Eugène Labrosse, Émile Villeneuve. Un peu plus bas à droite : Patrick Coursol. À gauche : Louis Rivest. En bas, à gauche : Élie Bourgeois.

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, date inconnue.



- ◁ Pont du village sur la rivière du Lièvre à Ferme-Neuve

BAnQ, Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, C. Milot, 1948.

Voir médiagraphie.

- ▷ Rivière du Lièvre, barrage des Cèdres à Notre-Dame-du-Laus. Vue profilée du barrage prise de la rive sud.

BAnQ, Fonds ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 1941.

Voir Médiagraphie.



- ◁ Rivière du Lièvre, usine hydro-électrique à Mont-Laurier. Vue profilée du barrage prise de la rive sud.

BAnQ, Fonds ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 1943.

Voir médiagraphie.

- ▷ Rue principale de Notre-Dame-du-Laus, avant l'inondation causée par le barrage de High Fall, construit en 1929.

Maison des Arts et du patrimoine, Notre-Dame-du-Laus, 1909.



Hommes naviguant en canot sur la rivière du Lièvre à Notre-Dame-du-Laus après l'inondation.

Maison des Arts et du Patrimoine, Notre-Dame-du-Laus, date inconnue.



▷ Vue aérienne des rapides du
chien sur la rivière du Lièvre,
entre Ferme-Neuve et Mont-Saint-
Michel.

L'Enclume, 2017

▷ Pont à proximité de Notre-Dame-
de-Portmain.

L'Enclume, 2017



▷ Paysage de Notre-Dame-de-Pontmain.
L'Enclume, 2017

▷ Vue ouverte sur la rivière du Lièvre, entre Notre-Dame-de-Pontmain et Mont-Laurier.
L'Enclume, 2017



▷ Centrale hydroélectrique de Mont-Laurier, sur la rivière Lièvre.
L'Enclume, 2017

▷ Vue ouverte sur la rivière du Lièvre, entre Mont-Laurier et Ferme-Neuve.
L'Enclume, 2017



Vue ouverte sur un paysage rural,
entre Ferme-Neuve et Mont-Saint-
Michel.

L'Enclume, 2017

COMMENTAIRES / REMARQUES

Les autres secteurs ayant été préanalysés dans cette même thématique sont :

- Lac du Cerf - On y retrouve des ouvrages reliés au transport des billots;
- Rivière Rouge - Une rivière reliée à la drave, la foresterie et l'occupation du territoire;
- Rivière Kiamika - Une rivière reliée à la drave, la foresterie.

Les principaux défis de recherches documentaires :

- L'éparpillement des informations à travers de multiples sources documentaires et monographies notamment en lien avec la partie historique;
- Le niveau de fiabilité de certaines sources;
- La recherche iconographique.

Les pistes complémentaires à explorer :

- Séquence d'analyse visuelle sur des parties du tronçon ou sur l'entièreté du secteur analysé. Permettre de comprendre les successions de vues sur l'objet et ainsi prévoir des interventions ciblées;
- Chercher et identifier les lieux dits en lien avec la pratique du territoire (drave, fermes forestières, etc.);
- Recherches toponymiques pour l'ensemble des toponymes.

B. ÉVALUATION DU PAYSAGE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ÉVALUATION SELON L'APPROCHE PAR LES VALEURS

L'approche par valeur prend appui sur le postulat qu'au-delà de la conservation ou la protection matérielle d'éléments caractéristiques d'un lieu, c'est la pérennité des valeurs qu'ils incarnent et qui lui sont associés qui importe. La connaissance et la considération de ces valeurs constituent la base de toute approche de mise en valeur contemporaine.

Dans le cas des paysages, l'approche que nous préconisons dans le cadre d'un exercice d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu se décline en quatre valeurs distinctes, soit la valeur historique, la valeur esthétique, la valeur sociale et culturelle, ainsi que la valeur d'usage. Ces valeurs doivent être reconnues et attribuées par une collectivité ou une communauté en fonction de caractéristiques et des composantes particulières qui définissent l'identité d'un lieu ou d'un paysage.

À ce titre, il est important de mentionner qu'une collectivité n'est pas une entité homogène. Celle-ci regroupe généralement des individus et des organismes possédant une variété de points de vue, de valeurs et d'intérêts influençant le regard, l'interprétation et l'appréciation d'un paysage.

L'évaluation de l'intérêt patrimonial proposée est celle d'un groupe d'experts. Bien que pertinente, celle-ci doit également être couplée à un exercice issu d'une consultation de la collectivité locale ou régionale, permettant de valider, invalider et/ou bonifier le regard expert. Cela permettra alors d'obtenir une évaluation plus juste et complète de l'intérêt patrimonial de ce lieu ou de ce paysage.

L'approche par valeur n'a pas pour but d'attribuer une qualité au paysage mais plutôt d'identifier clairement les éléments dans lesquels sont incarnés certaines valeurs. L'objectif de cette approche vise à outiller les décideurs ou les intervenants afin que ceux-ci puissent faire preuve de vigilance dans l'optique d'interventions, quant aux éléments paysagers sensibles et d'intérêt.

VALEUR HISTORIQUE

1) Témoin d'une occupation humaine amérindienne datant de la période de précolonisation.

Incarnée par :

- des toponymes dont le nom de la rivière du Lièvre, ainsi que celui de la Ferme forestière Wabasse associés avec l'abondance du lièvre et hérités de la pratique algonquine du territoire ainsi que du mot lièvre : *Wabos Sipi* en algonquin;
- des artefacts datant de 5500 ans retrouvés au nord du réservoir Mitchinamecus;
- la documentation historique et des récits relatant des pratiques amérindiennes de transport en canot sur la rivière du Lièvre.

2) Témoin important du rôle fonctionnel et économique dans le développement du territoire des Hautes-Laurentides.

Incarnée par :

- la présence des ruines de l'ancien poste de traite des fourrures à Notre-Dame-du-Laus et son rôle dans le commerce des pelleteries;
- les legs visibles associés à l'exploitation de l'énergie hydraulique : barrage des Cèdres, réservoir du Poisson blanc, centrale hydroélectrique de Mont-Laurier;
- un rôle d'axe de transport des matières premières vers les lieux de consommation (fourrures, bois);
- la pratique de la drave, durant plus d'un siècle, en lien avec l'exploitation forestière;
- la présence de tracés routiers historiques comme les chemins Adolphe-Chapleau et Eugène-Trinquier à proximité.

3) Témoin d'un axe de colonisation majeur.

Incarnée par :

- le positionnement des noyaux villageois situés aux abords des points de rupture (rapides) de la rivière du Lièvre;
- la présence de vallées agricoles;
- la présence de legs et de vestiges associés aux fermes forestières.

VALEUR ESTHÉTIQUE

Une rivière au tracé quasi linéaire traversant une succession d'ambiances saisissantes.

Incarnée par :

- un florilège de vues de types ouvertes, filtrées et fermées sur le territoire de même que sur la rivière;
- une variété de milieux : forêts denses, paysages ruraux, milieux humides, vallons, milieux habités, noyaux villageois aux gabarits différents;
- la présence de rapides à plusieurs endroits;
- une biodiversité faunique et floristique d'intérêt;
- la présence d'infrastructures routières étroitement associées à la rivières : ponts de différentes époques (dont certains étant patrimoniaux), routes panoramiques la bordant.

VALEUR SOCIALE ET CULTURELLE

1) Une mémoire des lieux alimentée par la pratique de la drave.

Incarnée par :

- le film *La drave*, réalisé par Raymond Garceau et narrer par Félix Leclerc, mettant en scène la pratique de la drave sur la Haute-Lièvre;
- probablement des lieux dits dont les toponymes sont hérités de cette pratique;
- la présence de récits et d'anecdotes vernaculaires véhiculés par d'anciens draveurs notamment illustrés dans le circuit Baladodécouverte « Où sont passés les draveurs ? » (Des capsules audiovisuelles sur les témoignages de quatre anciens draveurs sont archivées à la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides);
- la présence d'un panneau d'interprétation sur la drave situés au Parc régional de la Montagne du Diable.

2) Une mémoire collective empreinte de légendes et de croyances.

Incarnée par :

- des toponymes, anciens et récents, utilisés pour désigner des lieux clés du territoire tel que : les noms de Notre-Dame-de-Pontmain et Notre-Dame-du-Laus, associés avec le culte voué à la Vierge Marie par plusieurs curés ayant contribué au développement de la colonie (dont l'abbé Eugène Trinquier);
- le nom d'origine de Mont-Laurier : Rapide-de-l'Orignal, inspiré de la légende selon laquelle un orignal apeuré face aux chutes aurait fait un bond de 30 mètres.

3) Une mise en scène de certains noyaux villageois (particulièrement Ferme-Neuve) couplé à la rivière du Lièvre.

Incarnée par :

- des représentations sous forme de cartes postales

VALEUR D'USAGE

Une nette transformation du rôle économique de transport de la rivière à un axe de récréotourisme, intrinsèquement lié à l'arrêt de la pratique de la drave et à la transformation des valeurs attribuées aux espaces naturels.

Incarnée par :

- la disparition de la pratique de la drave au Québec et sur la rivière du Lièvre en particulier;
- des usages récréotouristiques en croissance telles que les courses de canot, une pratique inventoriée au Répertoire du patrimoine culturel du Québec et dans l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle;
- la présence de la pêche récréative;
- la présence de parcs régionaux tel que le Parc régional du Poisson Blanc.

RIVIÈRES ET FORESTERIE

BIBLIOGRAPHIE

COBALI (Comité du bassin versant de rivière du Lièvre), 2005. *Portrait pour la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Lièvre*. En ligne <http://www.cobali.org/publications/Portrait-texte-COBALI.pdf>

Commission de toponymie du Québec, 2017. *Toponyme « rivière du Lièvre »*. En ligne. http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=35959

Conférence régional des élus des Laurentides, 2014. *L'Atlas régional des paysages des Laurentides, cahier A, B et C*.

Luc Coursol, 1985. *Histoire de Mont-Laurier tome 1 : 1885-1940*. Mont-Laurier.

Luc Coursol, 1996. *Si Des Ruisseaux m'était conté*. Mont-Laurier.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2013. *Cadre écologique de référence du Québec : Fiche des Laurentides méridionales*.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2006) *Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSÉE)*. En ligne. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/bassins/dulievre/FS_DuLievre.pdf

Serge Laurin, 1989. *Histoire des Laurentides*, Collection les régions du Québec.

Patri-Arch, 2016. *Les moulins à scie*, Fiche tirée de l'inventaire du patrimoine culturel de la C d'Antoine-Labelle.

Patri-Arch, 2016. *La drave et les camps de bûcherons*, Fiche tirée de l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle.

THIBAUT, G., 2007. *État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière du Lièvre – Faits saillants 2004-2006*, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-51742-9 (PDF), 14 p. En ligne. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/bassins/dulievre/FS_DuLievre.pdf

Médiagraphie

E57,S44,SS1,PB49-94 / Fonds Ministère de l'Environnement et de la Faune / Rivière du Lièvre: barrage des Cèdres à Notre-Dame-de-Laus / Photographe non identifié, 1941

E57,S44,SS1,PB61-76D / Fonds Ministère de l'Environnement et de la Faune / Rivière du Lièvre: usine hydro-électrique à Mont-Laurier / Photographe non identifié, 1943

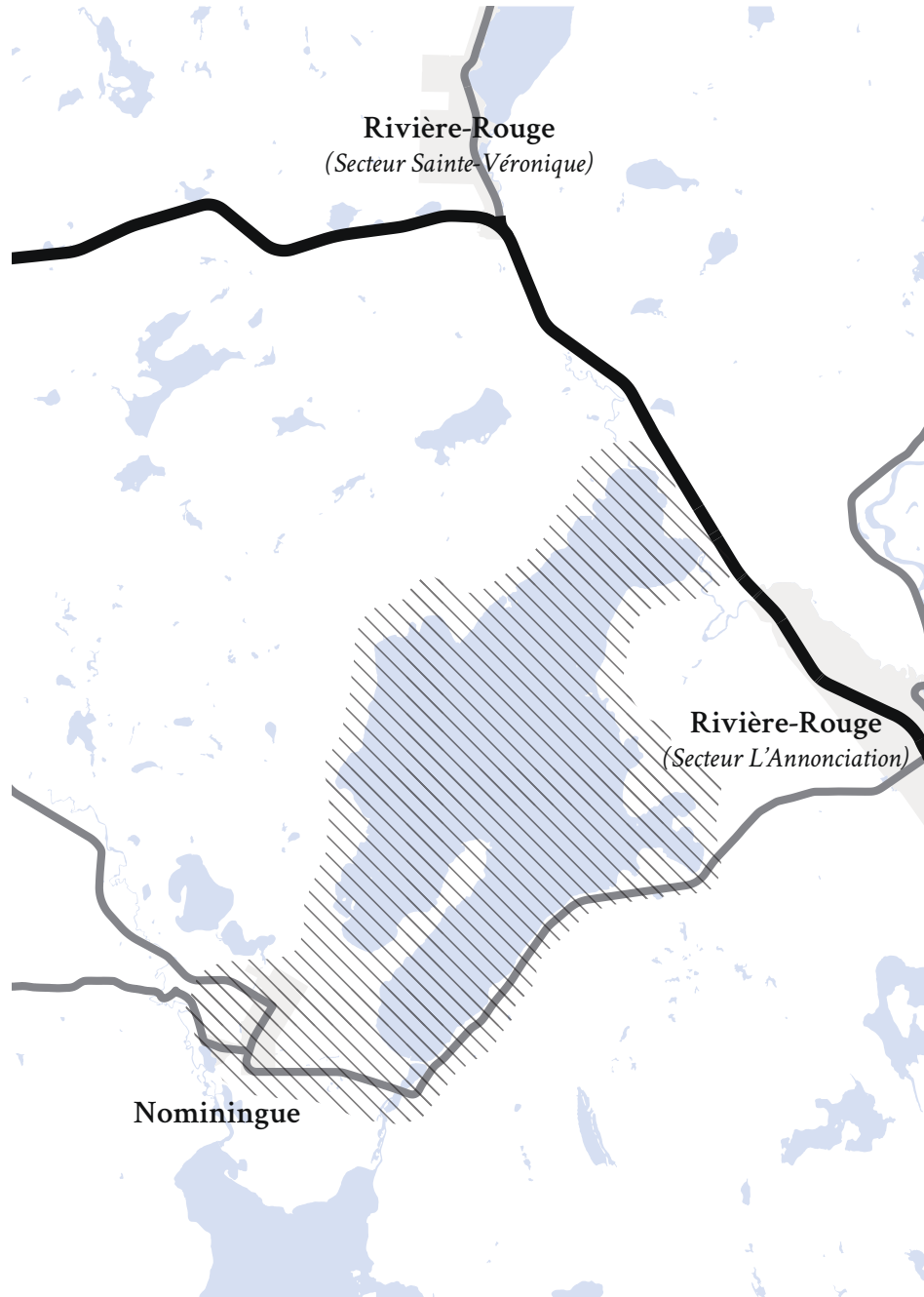
GRANDS LACS ET
VILLÉGIATURE

LE SECTEUR DU LAC NOMININGUE



A. DESCRIPTION ET CARACTÉRISATION

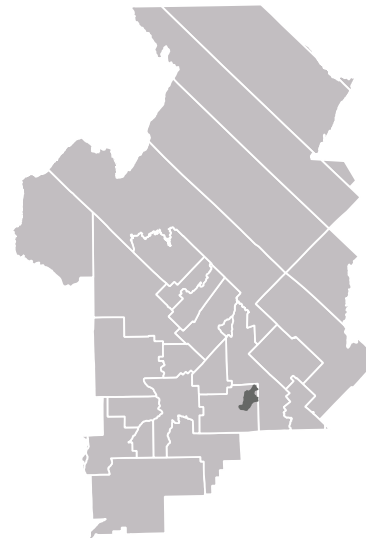
Localisation



Origine des toponymes

Nomingue

Selon la Commission de toponymie du Québec, le mot Nomingue provient d'un mot algonquin ayant pour sens « vermillon » ou « ocre rouge », allusion à une variété de craie de couleur rouge retrouvée dans les environs et que les Amérindiens utilisaient pour se peindre le corps. Aussi, en algonquin, le lac répondait au nom de Onamani Sakaigan, Onamani étant la variante graphique de Nomingue et Sakaigan signifiant « lac ».



DESCRIPTION ET COMPOSANTES GÉOGRAPHIQUES

Nominingue est situé à l'intérieur du secteur géographique de la Rouge. Ses caractéristiques géomorphologiques en ont rapidement fait un site de villégiature incontournable en ce qui a trait à l'identité paysagère des Hautes-Laurentides. En effet, cet espace dévoile un ensemble hydrographique tout à fait exceptionnel.

Cette singularité découle du fait de sa présence au cœur du Bouclier canadien où d'innombrables rivières et lacs sillonnent et ponctuent la topographie vallonnée et accidentée de l'espace Laurentidien. Témoin d'une géodynamique externe intense, l'hydrographie qu'offre aujourd'hui le paysage a constitué et constitue toujours une ressource fondamentale dans la structure économique, sociale et environnementale du territoire.

De tous les plans d'eau naturels, le Grand lac Nominingue apparaît comme étant l'un des plus remarquables de la région. Majestueux et hors du commun, ce lac et ses affluents ont rapidement marqué l'imaginaire et se sont imposés par leur unicité au sein de l'espace géographique. Ils ont constitué un repère territorial et fasciné les touristes, les villégiateurs, les photographes en plus d'abriter des aménagements prestigieux.

Ce lac au tracé sinueux et aux nombreuses baies peu profondes fait plus de 50 km de circonférence. Fort d'un bassin versant de 419 km², il comporte la baie Champagne (à l'est), la baie des Filion (à l'est), la baie de Bellerive (au sud), la baie Richard (près du village de Nominingue) ainsi que baie de Saint-Jean (à l'ouest). Disposant d'un apport d'eau soutenu, son renouvellement est rapide ce qui lui confère des qualités biophysiques et une biodiversité aquatique d'exception. Parmi ces principales sources se trouve le Petit lac Nominingue. Situé légèrement en amont, il se rattache au sud du Grand lac et se déverse dans celui-ci par un détroit de 1,7 km composé du lac Barrière et d'une large étendue de milieux humides.

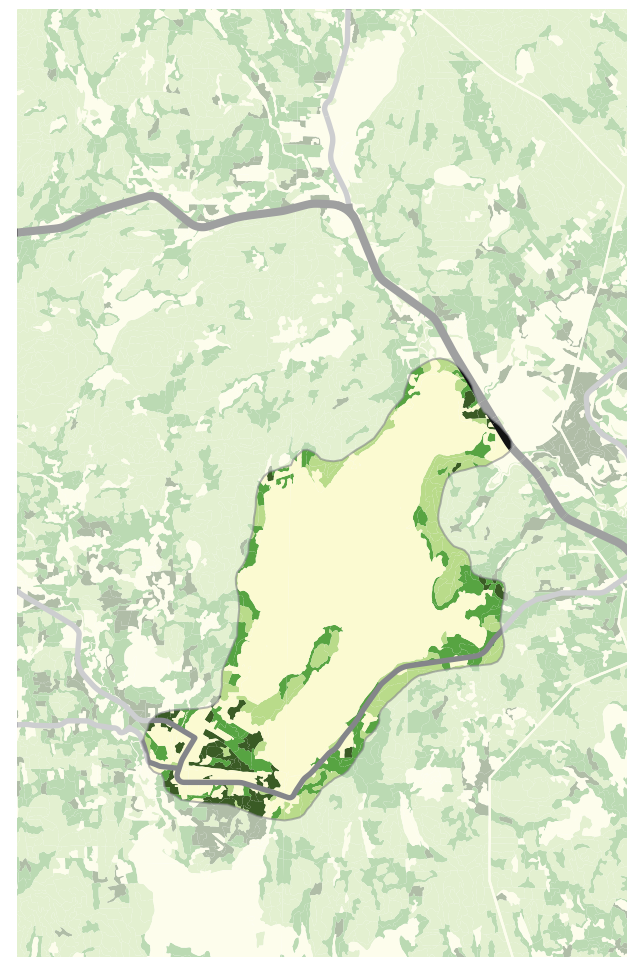
Tributaire d'un florilège d'écosystèmes, le Grand lac Nominingue constitue un point phare de la biodiversité au sein de la MRC d'Antoine-Labelle. De l'étendue d'eau elle-même en passant par les milieux humides et la forêt dense qui en borde les contours, ces milieux offrent des niches écologiques permettant d'accueillir une faune et une flore spectaculaire.



Topographie



Hydrographie



Couverture

- | | |
|------------|-----------|
| Boisé | Non-boisé |
| ■ Feuillus | ■ |
| ■ Mixte | |
| ■ Résineux | |

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU TERRITOIRE

L'industrialisation en cours au Québec à la fin du 19^e siècle permet une augmentation des revenus et des heures consacrées aux loisirs. Cette industrialisation s'étend au-delà des métropoles et touche les Basses-Laurentides qui se développent, ce qui tend à repousser les touristes et les villégiateurs de plus en plus au nord des grands centres urbains comme Montréal ou Ottawa. Les Hautes-Laurentides se positionnent alors comme un immense territoire récréatif, attirant les riches hommes d'affaires en mal de grande «nature sauvage». Dès 1856, on entreprend des voyages d'exploration, de chasse et de pêche, tout en vantant les vertus des Hautes-Laurentides. Cet extrait du Macro-inventaire de 1982 en témoigne :

«Le curé Labelle avait aussi compris la valeur du Nord et il disait : les Laurentides seront un jour la Suisse du Canada. Les étrangers viendront nombreux d'Amérique et même d'Europe. En 1882, la voie ferrée relie Saint-Jérôme à Sainte-Agathe et dès lors, les Laurentides sont facilement accessibles aux villégiateurs.»

Vers 1879, le curé Antoine Labelle, déjà dans son entreprise de colonisation du Nord, entreprend un voyage sur la rivière Rouge le menant à la décharge du lac Nominigüe. La beauté du lac et des paysages qui l'entourent l'émerveille spontanément. Rapidement, le rêve de faire de Nominigüe le centre de la région des Hautes-Laurentides s'ancre dans la vision ambitieuse du curé quant à l'avenir de ce territoire. Dès 1881, le curé Antoine Labelle présente une requête visant l'incorporation du Collège de Nominigüe, pour lui, un aussi prestigieux établissement d'instruction et de spiritualité est nécessaire afin de définir et asseoir un véritable centre pour la région. L'arpentage et le découpage des lots se font vers 1882 et les dix premiers colons viennent s'installer à Nominigüe.

Les clubs privés : un apport important dans le positionnement de Nominigüe

Parallèlement, en 1885, le gouvernement québécois adopte la loi sur les clubs de chasse et pêche. Par cette loi, celui-ci concède à des particuliers regroupés en club de très grands territoires en location. Ces clubs disposent également de droits exclusifs de chasse et pêche pour leurs membres. L'objectif alors mis de l'avant est d'obtenir un plus grand contrôle sur les activités de chasse et de pêche et de protéger les milieux naturels de la surexploitation. Plusieurs clubs auront pignon sur le Grand ou le Petit lac Nominigüe où s'établiront dans les municipalités avoisinant Nominigüe (club Colombus, club des Grandes Baies, entre autres). Ceux-ci joueront un rôle clé dans l'économie locale en procurant des emplois diversifiés à toutes les saisons (garde-chasse, guide de chasse ou de pêche, cuisinier, etc.). Souvent perçu comme un catalyseur dans le développement de l'activité touristique certains le perçoivent plutôt comme un obstacle à la colonisation puisque les droits exclusifs de chasse et de pêche concédés briment les droits des colons dans les secteurs dominés par les clubs. Pour d'autres, il s'agit carrément d'un obstacle au tourisme et à la villégiature puisque le statut exclusif aux membres exclut une majorité, due au monopole exercé sur le territoire. Malgré tout, ces clubs ont contribué à la notoriété du territoire et à définir son attrait à titre de haut lieu de villégiature.

Colonisation : Nomingue plaque tournante du Nord

Nomingue, grâce à ses lacs (Petit et Grand lac Nomingue) s'impose comme point de repère dans le territoire. C'est ce statut qui est ensuite à la base de la position stratégique qu'on lui confère, couplée à sa position géographique en lien avec la tête de la rivière Rouge, le plaçant comme un relais incontournable vers le nord (Mont-Laurier) et vers le Canton de Kiamika via le chemin Chapleau. Dès 1896, Nomingue accueille des auberges et des pensions. Les voyageurs peuvent y séjourner, dans une optique d'y transiter ou pour s'y reposer. La fin du 19^e siècle marque également l'arrivée des croisières, le bateau à vapeur «L'Hirondelle» sillonne le Grand lac Nomingue. Il s'agit sans l'ombre d'un doute de signes révélant l'émancipation d'activités récréotouristiques au sein du territoire. En 1909, on retrace la présence d'au moins cinq hôtels ou auberges : l'Hôtel Mailloux, l'Hôtel Gauthier, le Château Bellevue, l'Hôtel de Nomingue et la Villa Bellerive.

Le territoire sera donc l'hôte d'une myriade d'installations visant à accueillir les touristes et villégiateurs de tout acabit. À titre d'exemple, la Villa Bellerive annonce une pension à la journée, à la semaine ou au mois pour les touristes, où on vante les panoramas splendides sur le Grand lac Nomingue tandis que le Château Bellevue accueille des villégiateurs aisés, prônant un grand confort et une cuisine alléchante.

Compétition féroce : qui héritera du titre de capitale du Nord?

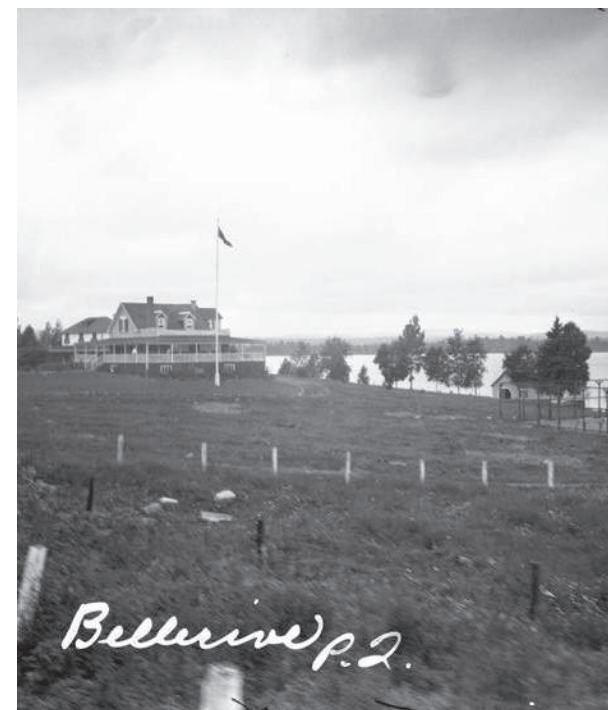
Mont-Laurier (alors Rapide-de-l'Original) se développe et se colonise approximativement durant la même période que Nomingue. Rapidement, la bourgade prend du gallon et compétitionne pour l'acquisition du statut de centre administratif, juridique et institutionnel. En résumé, on assiste à une compétition féroce, une guerre de clochers entre Mont-Laurier et Nomingue à savoir qui aura ou attirera le plus d'institutions, et se verra par le fait même conférer le statut de centre régional. Bref, laquelle de Mont-Laurier ou de Nomingue sera la «capitale du Nord» rêvée par le curé Labelle. Le prolongement du train à Nomingue en 1904 amène un élan vigoureux au développement, mais le P'tit Train du Nord se poursuit jusqu'à Mont-Laurier en 1909. Nomingue parvient à se distinguer avec son secteur de transformation du bois en produits finis. Le projet de Collège à Nomingue, tant souhaité par le curé Labelle, se concrétise en 1911, mais la joie est de courte durée puisqu'il est la proie des flammes l'année suivante. Le statut de capitale du Nord est finalement concédé en 1918 à Mont-Laurier. Tous les efforts mis dans cette lutte féroce ne sont pas vains, ils permettent à Nomingue de se positionner, de se distinguer, même si le statut de capitale du Nord lui échappe. Le statut de capitale du Nord échappe à Nomingue, mais on a tout de même réussi à bâtir son image autour d'un lieu de villégiature prisé.

Les communautés religieuses : un rôle dans la villégiature

Nomingue attire aussi certaines communautés religieuses qui acquièrent des terrains pour se construire des résidences secondaires ou des maisons de campagne. Les Jésuites, notamment, font l'acquisition de la pointe de terre qui s'avance dans le Grand lac Nomingue afin de se construire une résidence d'été. Le Macro-inventaire du patrimoine québécois, réalisé par le gouvernement du Québec, spécifie qu'en 1978, c'est un total de six résidences d'été de communautés religieuses qu'on retrouve au Grand lac Nomingue. Aujourd'hui, le Monastère Marie-Immaculée des Apôtres de l'Amour Infini à Nomingue est encore présent sur le territoire et est encore utilisé à des fins religieuses. Il a un état d'ancienneté et d'usage très élevé, sa valeur patrimoine exceptionnelle est relevée dans l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle.

La fin des clubs, une ouverture pour le développement du tourisme

En 1949, le conseil municipal de Nomingue appuie la demande de l'association touristique locale en vue de «libérer les lacs des clubs privés». L'opération de *déclubage*, à l'échelle du Québec, visant à rendre publics ou accessibles les terrains des clubs privés débutera plus tard. L'association touristique de Nomingue se verra concéder le territoire du club des Grandes Baies. La réserve faunique de Papineau-Labelle, près de Nomingue, sera ouverte en 1971 par le gouvernement du Québec et regroupe certains des territoires jadis concédés aux clubs privés.



◁ Hotel au lac Nominique.

BAnQ, Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Léon Saint-Amand, 1949.

Voir médiagraphie.

▷ Propriété à Bellerive

Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, date inconnue.

Quand le paysage se lie à l'identité

La majestuosité du Grand lac Nominique due, notamment, à sa vaste étendue, a joué un rôle prépondérant tant au tout début, dans l'imaginaire du curé Antoine Labelle, que tout au long de son histoire, dans l'imaginaire des gens qui l'ont fréquenté et qui en ont parlé. Les représentations sous forme de cartes postales en témoignent, avec les valeurs grandissantes attribuées aux grands espaces sauvages dans la société, le lac Nominique se positionne comme un endroit de villégiature attractif où il fait bon passer l'été. Tous s'entendent, à travers les époques, pour lui attribuer les qualités paysagères le constituant ainsi en un attrait incontournable des Hautes-Laurentides.

En ce sens, le Macro-inventaire de 1982 confirme le lien inébranlable entre les beautés paysagères caractéristiques de Nominique, centrées sur le Grand et le Petit lac Nominique, et l'attrait que celles-ci constituent pour les villégiateurs. On signale que la population quadruple en saison estivale. Depuis le début de la colonisation, on observe une prolifération des chalets, construits sur plusieurs périodes, qui se bâtissent autour des lacs. Aujourd'hui, la forte majorité du pourtour des lacs Nominique est ceinturée de chalets et de résidences. On recense aussi plusieurs services et activités associés à la villégiature : boulangerie, restaurants, expositions, festivals.



Hôtel au lac Nominique.

BAnQ, Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Léon Saint-Amand, 1949.

Voir médiagraphie.

PORTRAIT DE L'OCCUPATION DU SOL ACTUELLE

La volonté du curé Labelle de faire de Nominique un important centre régional, la beauté du Grand lac Nominique, son échelle et sa position par rapport au P'tit Train du Nord vont influencer grandement la nature des fonctions qu'on retrouve au pourtour du lac.

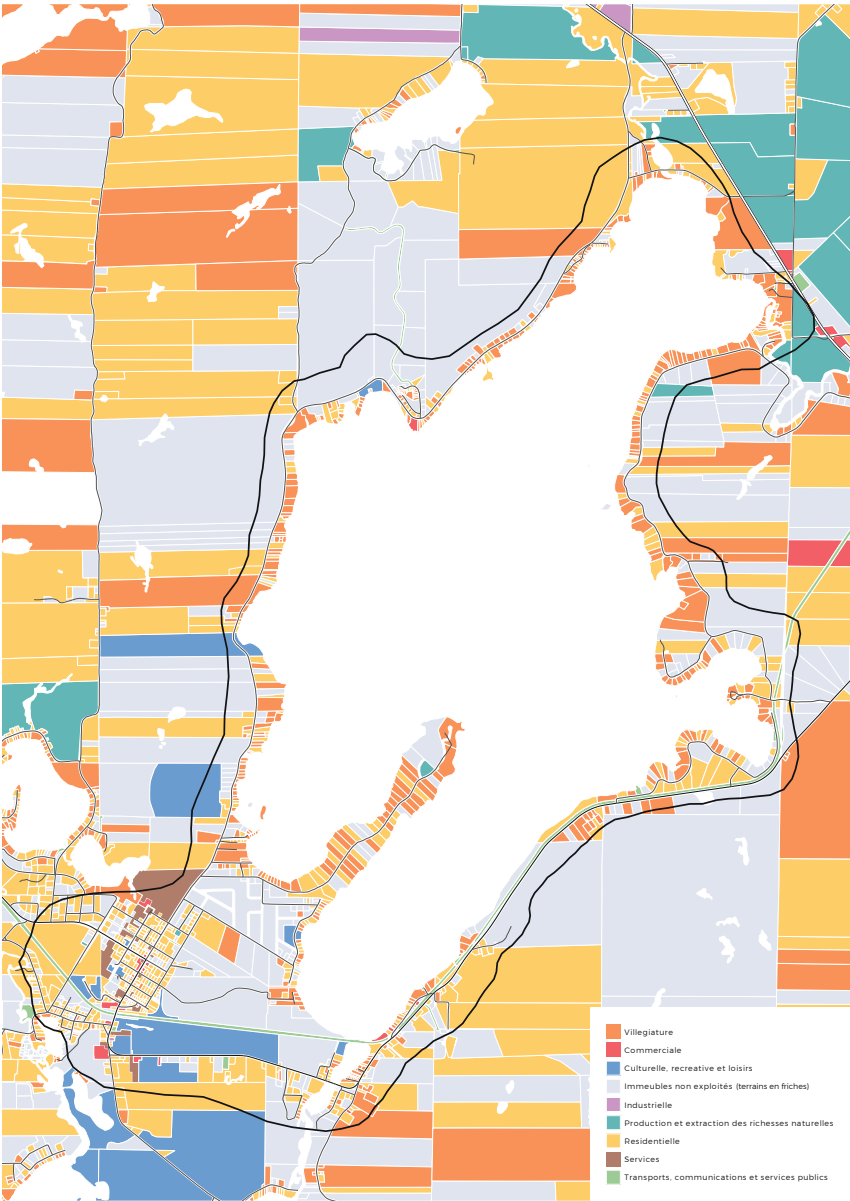
Au niveau de l'occupation du sol du secteur du lac Nominique, trois situations se dessinent selon le territoire analysé.

D'une part, on retrouve une plus grande densité au niveau du bâti et une plus grande diversité au niveau fonctionnel dans la partie du noyau villageois de Nominique qu'ailleurs dans le secteur. En effet, on retrouve dans le noyau différents usages (résidentiel, commercial, etc.).

D'autre part, on remarque une densité plus faible d'occupation le long du lac et une plus faible diversité de fonction. Pour ce secteur, on note la présence presque exclusive de résidences et de chalets en raison de l'attrait que représente le lac. Ces résidences et chalets sont situés principalement dans la partie entre le lac Nominique et le chemin du Tour-du-lac. Nous notons que le tour du lac est presque privatisé sur tout son pourtour et qu'il existe peu d'accès publics au lac à l'exception de la plage municipale et d'un site public aménagé près de la décharge du lac, à proximité du parc linéaire du P'tit Train du Nord.

La carte d'occupation du sol montre bien le lotissement en bordure du lac. En regardant cette carte attentivement, il semble y avoir eu un morcellement optimal afin de créer une panoplie de petits lots. Ces opérations cadastrales témoignent d'une volonté forte pour plusieurs villégiateurs d'avoir un accès privilégié et direct au Lac Nominique. Le nombre d'accès privé au lac est très impressionnant.

Utilisation du sol actuelle



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES REMARQUABLES

Le secteur du lac Nominique est conditionné par la présence d'éléments géographiques forts, les Petit et Grand lac Nominique, ayant dès le début contribué au positionnement du territoire comme destination, tant pour les villégiateurs que les touristes. On a ainsi encouragé la projection et la construction d'une image paysagère de Nominique qui a évolué, de pair avec la villégiature. Cette co-construction se matérialise, entre autres, par la représentation faite de Nominique, des lacs, de la villégiature, à travers de nombreuses cartes postales (voir la section du relevé iconographique portant sur les cartes postales).

La présence de la villégiature, à travers les époques, a engendré la construction d'une diversité de typologies de chalets et de résidences d'été. On retrouve donc des témoins de ces époques de construction qui participent d'une part à une diversité architecturale et qui forment des marqueurs de l'importance de la villégiature autour des lacs, d'hier à aujourd'hui, dans le développement et le positionnement de Nominique. On souligne d'ailleurs cette particularité dans le Macro-inventaire de 1982, on y retrouve quelques exemples de chalets en photos.





◁ Exemples de divers types de chalets issus d'époques variées.
L'Enclume, 2017.

Non seulement aperçoit-on cette diversité dans les typologies, mais les propriétaires de chalets tendent aussi à personnaliser leurs entrées. Comme le pourtour des lacs Nomingue est majoritairement boisé, le cas de figure typique est l'entrée privée boisée vers un chalet qu'on peut deviner à travers les arbres de même qu'une vue filtrée sur le lac.

Cette invitation vers le lac et vers le domaine privé est donc un lieu d'expression et de personnalisation, les propriétaires de chalets ou de résidences, les familles, affichent leurs noms, donnent un nom à leur domaine, personnalisent leurs boîtes aux lettres, etc. Cette particularité nous donne un paysage hétérogène, mais non hétéroclite. Ce cadre relativement uniforme laisse libre cours à la créativité de tous, affirmant l'unicité paysagère des lieux.



Exemples d'entrées personnalisées.

L'Enclume, 2017.

Lorsque l'on circule en voiture, à pied ou en vélo sur le chemin du Tour-du-Lac, la balade est rythmée par les entrées privées qui ouvrent des vues filtrées restreintes sur les lacs. Les lacs ne se dévoilent que peu, on devine leur majestuosité et leur grandeur sans jamais tout à fait pouvoir en profiter. Les vues sont rares, elles ne sont que plus convoitées. À ce sujet, les abords du lac Nomingue sont majoritairement privés, mais toutefois relativement boisés, ce qui en fait un caractère particulier et intéressant à conserver.



Vue fermée vers le lac depuis une entrée privée
L'Enclume, 2017.

Comme les lacs ne se situent pas dans une forte dépression, les percées ouvertes ne permettent pas de saisir leur entièreté, on la devine. Ainsi le paysage est davantage idéalisé que concret, ce qui alimente l'imaginaire. Les diverses embarcations ayant existées en lien avec le tourisme nous permettent de constater comment il est intéressant de pouvoir circuler sur l'eau pour saisir l'esprit du lieu et la grandeur de cet élément naturel.

La plage publique de même que le domaine de Bellerive permettent un accès plus ouvert au lac et des percées plus larges (voir figure ci-contre).



Grand lac Nomingue depuis la plage publique.

L'Enclume, 2017.

La jonction du Petit et du Grand lac Nominique constitue une richesse visuelle et historique. On peut apprécier ce paysage depuis un pont enjambant le petit détroit, trace du passage du P'tit Train du Nord. Cette infrastructure publique, le pont et son tracé, permet des points de vue révélateurs en plus d'ancrer le territoire dans la mémoire collective. Il s'agit d'un lieu unique mettant en valeur le passé historique de Nominique et ses beautés paysagères transcendantes (voir figure ci-contre).

Ces éléments paysagers mettent en valeur un éventail de milieux écologiques. Les milieux humides, pour ne nommer qu'eux, sont aujourd'hui reconnus pour leurs rôles environnementaux et leurs qualités esthétiques. Témoignant d'un changement dans les paradigmes et de l'évolution du regard d'un observateur sur un territoire, à ce titre l'image qu'on obtient du détroit entre le Petit et le Grand lac n'est plus associée à un espace non désirable mais elle fait désormais référence à une partie importante de la richesse paysagère de Nominique.



Pont du P'tit Train du Nord au-dessus de la décharge entre le Grand lac et le Petit lac Nominique.

L'Enclume, 2017.

RELEVÉ ICONOGRAPHIQUE



Images d'archives



Manoir Nomingue.

*BAnQ, Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,
M. Gervais, 1953?*

Voir médiagraphie.



- ◁ Deux canots sur la lac Nomingue.

BAnQ, Fonds l'Action catholique, vers 1930.

Voir médiagraphie.

- ▷ Lac Nomingue. Centre de villégiature situé dans la baie de Kanenda.

BAnQ, Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Service de l'information, ministère de l'agriculture, Paul Girard, 1948.

Voir médiagraphie.

Cartes postales



Cartes postales

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales.

«Nous sommes installés dans un grand camp posté au lac Nominique. La vue est superbe. Ce soir nous gardons les jumeaux et ensuite nous irons danser à 5 minutes de marche d'ici. La vie est belle!»

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales

«Je passe les plus agréables vacances qui soient. Nous avons une température idéale. La nature si belle nous repose des vilains gratte-ciels. Même au repos je n'oublie pas votre charmante personne. (...) Au plaisir de vous voir bientôt.»

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales

BAHQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



Cartes postales

BAnQ, Collection Magella Bureau, Cartes postales (entre 1890-1965).

Voir médiagraphie.



▷ Vue aérienne, pointe de terre
s'avancant dans le Grand lac
Nominigue.
L'Enclume, 2017

▷ Vue aérienne, partie à l'ouest
de la pointe de terre, Grand lac
Nominigue.
L'Enclume, 2017.



► Vue aérienne du sud du Grand lac, on remarque la topographie sous-marine du Grand lac.
L'Enclume, 2017.

► Vue aérienne du pont enjambant la décharge entre le Grand et le Petit lac Nominigue, passage du Petit Train du Nord.
L'Enclume, 2017.



▷ Vue depuis le pont enjambrant la
décharge entre le Grand et le Petit
lac Norminigue.
L'Enclume, 2017.

▷ Vue depuis le pont enjambrant la
décharge entre le Grand et le Petit
lac Norminigue.
L'Enclume, 2017.



▷ Grand lac Nominigue
L'Enclume, 2017.

▷ Pont enjambant la décharge
entre le Grand et le Petit lac
Nominigue.
L'Enclume, 2017.

COMMENTAIRES / REMARQUES

Les autres secteurs ayant été pré-analysés dans cette même thématique sont :

- La réserve faunique de Papineau-Labelle;
- Le lac du Cerf.

Les principaux défis de recherches documentaires :

- L'éparpillement des informations à travers de multiples sources documentaires et monographies notamment en lien avec la partie historique
- Le niveau de fiabilité de certaines sources;
- La recherche iconographique;
- La recherche cartographique.

Les pistes complémentaires à explorer :

- Inventaire des chalets et typologies en lien avec les années de construction (rôle foncier) et la saisonnalité;
- Séquence visuelle des percées sur le lac depuis le chemin du Tour-du-lac;
- Caractérisation visuelle et paysagère des différents milieux écologiques;
- Recherche documentaire sur la transformation et l'évolution de la villégiature dans les Hautes-Laurentides et rôle de Nominingue;
- Recherche documentaire sur le rôle des communautés religieuses dans la villégiature - recherches sur les différents domaines et leurs transformations;
- Relevés historiques et cartographiques des auberges ou hôtels et de leur évolution;
- Photographies aériennes, notamment du secteur de Nominingue, prises à plusieurs époques et disponibles à la photothèque de l'air à Gatineau;
- Recherche documentaire sur la présence des communautés autochtones au secteur du Petit lac Nominingue.

B. ÉVALUATION DU PAYSAGE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ÉVALUATION SELON L'APPROCHE PAR LES VALEURS

L'approche par valeur prend appui sur le postulat qu'au-delà de la conservation ou la protection matérielle d'éléments caractéristiques d'un lieu, c'est la pérennité des valeurs qu'ils incarnent et qui lui sont associés qui importe. La connaissance et la considération de ces valeurs constituent la base de toute approche de mise en valeur contemporaine.

Dans le cas des paysages, l'approche que nous préconisons dans le cadre d'un exercice d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu se décline en quatre valeurs distinctes, soit la valeur historique, la valeur esthétique, la valeur sociale et culturelle, ainsi que la valeur d'usage. Ces valeurs doivent être reconnues et attribuées par une collectivité ou une communauté en fonction de caractéristiques et des composantes particulières qui définissent l'identité d'un lieu ou d'un paysage.

À ce titre, il est important de mentionner qu'une collectivité n'est pas une entité homogène. Celle-ci regroupe généralement des individus et des organismes possédant une variété de points de vue, de valeurs et d'intérêts influençant le regard, l'interprétation et l'appréciation d'un paysage.

L'évaluation de l'intérêt patrimonial proposée est celle d'un groupe d'experts. Bien que pertinente, celle-ci doit également être couplée à un exercice issu d'une consultation de la collectivité locale ou régionale, permettant de valider, invalider et/ou bonifier le regard expert. Cela permettra alors d'obtenir une évaluation plus juste et complète de l'intérêt patrimonial de ce lieu ou de ce paysage.

L'approche par valeur n'a pas pour but d'attribuer une qualité au paysage mais plutôt d'identifier clairement les éléments dans lesquels sont incarnés certaines valeurs. L'objectif de cette approche vise à outiller les décideurs ou les intervenants afin que ceux-ci puissent faire preuve de vigilance dans l'optique d'interventions, quant aux éléments paysagers sensibles et d'intérêt.

VALEUR HISTORIQUE

Témoin important du développement de la villégiature dans les Hautes-Laurentides et d'une continuité à travers les époques.

Incarnée par :

- une diversité architecturale des chalets et résidences d'été au pourtour du Grand et du Petit lac Nominingue;
- la présence du tracé du P'tit Train du Nord à proximité et du pont au-dessus du détroit entre le Grand et le Petit lac Nominingue;
- la présence toujours actuelle de certaines auberges ou hôtels;
- la présence au village de Nominingue d'activités ou de services en lien avec la présence de touristes et de villégiateurs (golf, terrain de tennis, boulangerie, etc.);
- la présence toujours actuelle de communautés religieuses et de bâtiments religieux;
- la présence d'anciens bâtiments de clubs privés près de l'accueil Pie-IX sur le chemin Chapleau (Club Colombus).

VALEUR ESTHÉTIQUE

Un grand lac à la superficie majestueuse inséré dans un contexte boisé offrant des vues rares et filtrées ainsi que quelques panoramas ouverts inédits.

Incarnée par :

- un lac niché au fond d'une vallée à faible dépression (plaine de Nominingue) offrant peu de points de vue en hauteur;
- un développement résidentiel presque continue au pourtour des lacs, dans un secteur boisé, offrant des vues du lac filtrées depuis les entrées privées;
- un détroit surmonté de l'ancien pont ferroviaire du P'tit Train du Nord dévoilant une perspective saisissante sur les Grand et Petit lacs Nominingue;
- une diversité d'écosystèmes et de milieux écologiques permettant une variété d'ambiances et la présence d'une faune et d'une flore exceptionnelle;
- une eau claire et limpide à certains endroits laissant entrevoir la topographie sous-marine.

VALEUR SOCIALE ET CULTURELLE

1) Un imaginaire collectif habité par l'association des lacs avec un endroit reposant, paisible et de loisirs, idéal pour la villégiature.

Incarnée par :

- de nombreuses représentations iconographiques (cartes postales, photos, etc);
- la présence de nombreux chalets et résidences au pourtour des lacs;
- la présence de plusieurs expositions d'arts et d'artisans, été comme hiver, qui permettent la mise en valeur de la dimension culturelle locale.

2) Un imaginaire axé sur un éden pour les voyages de chasse et de pêche.

Incarnée par :

- l'utilisation des adjectifs poissonneux, faisant référence à l'attrait des lacs exercé sur les pêcheurs, et giboyeux, faisant référence au contenu des boisés environnants dans une panoplie d'ouvrages ou de descriptions faites sur Nomingue;
- la présence de nombreux tournois de chasse et de pêche;
- la présence d'associations actives de chasse et de pêche;
- l'association systématique de Nomingue comme destination incontournable de chasse et de pêche au sein de plusieurs guide ou brochures touristiques.

VALEUR D'USAGE

1) Une pratique de la villégiature et des activités et services y étant reliés continue dans le temps.

Incarnée par :

- une diversité architecturale des chalets et résidences d'été au pourtour du Grand et du Petit lac Nomingue;
- la présence toujours actuelle de certaines auberges ou hôtels;
- la présence au village de Nomingue d'activités ou de services en lien avec la présence de touristes et de villégiateurs (golf, terrain de tennis, boulangerie, etc.).

2) Une pratique de la chasse et de la pêche continues dans le temps.

Incarnée par :

- la présence de nombreux tournois de chasse et de pêche;
- la présence d'associations actives de chasse et de pêche.

GRANDS LACS ET VILLÉGIATURE

BIBLIOGRAPHIE

- Commission de toponymie du Québec, 2017. Toponyme « Nominique ». En ligne. http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=363420
- Conférence régional des élus des Laurentides, 2013. *Politique des usages des lacs de Nominique*. En ligne.
- Conférence régional des élus des Laurentides, 2013. *L'Atlas des lacs des Laurentides : Grand lac Nominique et Petit lac Nominique*. En ligne.
- Conférence régional des élus des Laurentides, 2014. *L'Atlas régional des paysages des Laurentides, cahier A, B et C*.
- Josée Lacasse, Alain Morin, Angèle Nantel et Solange Nantel, 1998. *Kiamika, comme une rivière*. Comité des fêtes du centenaire de Kiamika. Mont-Laurier
- Joseph Guérin, 1919. *Notes historiques et véridiques*. Archives nationales du Québec, reproduit par la Société historique de Mont-Laurier et retranscrit par Léonard Lafontaine.
- Luc Coursol, 1985. *Histoire de Mont-Laurier tome 1 : 1885-1940*. Mont-Laurier.
- Luc Coursol, 1996. *Si Des Ruisseaux m'était conté*. Mont-Laurier.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2013. *Cadre écologique de référence du Québec : Fiche des Laurentides méridionales*.
- MRC d'Antoine-Labelle. *Carte des secteurs géographiques*. En ligne.
- Serge Laurin, 1989. *Histoire des Laurentides*, Collection les régions du Québec.
- Organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation, Saumon, 2017. *Le milieu physique*. En ligne.
- Patri-Arch, 2016. *Les clubs de chasse et pêches*, Fiche tirée de l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle.
- René Rodier, Francine Girouard et Yves Villeneuve, 1983. *Nominique 1883-1983*. Imprimerie Coopérative Harpell.
- Société d'histoire de Chute aux Iroquois, dirigé par Gilbert Cholette, 2008. *Le train du nord vers Labelle*. Labelle.

Médiagraphie

E6,S7,SS1,P70423 / Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Office du film du Québec / Hôtel au lac Nominique / Léon Saint-Amant. - 1949

E6,S7,SS1,P70424 / Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Office du film du Québec / Hôtel au lac Nominique / Léon Saint-Amant. - 1949

E6,S7,SS1,P63154 / Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Office du film du Québec / Pont du village sur la rivière Gatineau à FermeNeuve / C. Milot. - 1948

Manoir Nominique. M. Gervais
[1953?]

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BAnC Vieux-Montréal

Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Office du film du Québec
E6,S7,SS1 ,P059571

Manoir Nominique. M. Gervais
[1953?]

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BAnC Vieux-Montréal

Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Office du film du Québec
E6,S7 ,SS1 ,P059572

Service de l'information. Ministère de l'Agriculture
Paul Girard
Septembre 1948

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BAnC Vieux-Montréal

Fonds ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Office du film du Québec
E6,S7,SS1 ,P046023

P428,S3,SS1,D30,P45 / Fonds L'Action catholique / Deux canots sur le Lac Nominique / C. P. R. - [Vers 1930]

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P1R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Le Grand lac Nominique / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1935

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P2R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique - Camp Sanche / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1935

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P3R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Petit lac Nominique - Camp Nominique / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1935

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P4R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Lac Ste-Marie - Camp Lefebvre / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1935

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P5R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Petit lac Nominique - Camp Beaubien / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1940

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P5V / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Petit lac Nominique - Camp Beaubien / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1940

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P6R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Vue prise des camps Delorme / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1940

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P7R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Bellerive, Québec / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1935

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P8R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Le Grand lac Nominique / Photo L. Charpentier, Montréal, vers 1930

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P10R / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Grand lac Nominique / Michel Photo, vers 1945

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P10V / Collection Magella Bureau / Lac Nominique / Grand lac Nominique / Michel Photo, vers 1945

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P11R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique / Lac des Grandes-Baies /
Photo L. Charpentier, Montréal vers 1935

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P24R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique / Grand lac Nominique /
Auteur inconnu, [vers 1900 -vers 1940]

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P13R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique / Grand lac Nominique -
Quai / Photo L. Charpentier, Montréal vers 1935

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P25R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique / Auteur inconnu, vers 1910

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P14R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique / Grand lac Nominique -
Pension St-Jean / Photo L. Charpentier, Montréal vers
1935

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P15R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique - Rue principable / Auteur
inconnu, [vers 1890-vers 1940]

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P16R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique / Grand lac Nominique -
Pension St-Jean / Auteur inconnu, vers 1940

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P17R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique / Lac Ste-Marie - Pension
Lavoie / Auteur inconnu, vers 1940

P547,S1,SS1,SSS1,D310,P23R / Collection Magella
Bureau / Lac Nominique / École et Collège de
Nominique / Auteur inconnu, 1913

RECOMMENDATIONS

RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Après avoir constaté la qualité de certains des paysages de la MRC d'Antoine-Labelle que l'histoire a façonné, il nous importe de formuler des recommandations d'ordre général afin de poursuivre le processus déjà entamé de documentation et de mise en valeur des paysages emblématiques de la MRC.

1-Diffuser auprès des citoyens et sensibiliser la population

D'abord, un volet de diffusion et de sensibilisation auprès des citoyens est nécessaire afin de venir bonifier le présent document. L'objectif consiste à ce que les citoyens de la MRC d'Antoine-Labelle puissent s'approprier la question des paysages ainsi que les moyens de mise en oeuvre qui pourraient en découler.

Pour ce faire, prendre connaissance du chapitre sur la mobilisation de la population dans *Paysages ruraux*, p.38. On y retrouve des exemples de démarches et de stratégies afin d'aborder la question des paysages, tant avec les élus qu'avec la population. L'important étant de comprendre l'importance de la question des paysages et de leur valorisation.

Sous forme d'ateliers participatifs, des interventions de sensibilisation doivent être planifiées. Les citoyens de la MRC d'Antoine-Labelle doivent devenir les jardiniers de leur paysage.

2-Adopter des méthodes de protection, de mise en valeur et de suivi de l'évolution des paysages

Afin de faire suite au présent document et à son éventuelle bonification, il est nécessaire d'intégrer des mesures visant à préserver la qualité des paysages d'intérêt identitaire et patrimonial soulevée dans les feuillets. Sous forme d'objectifs généraux ou d'orientation, ces mesures devraient être intégrées au Schéma d'aménagement et de développement en cours de révision (voir le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Memphrémagog).

Il est également recommandé que la MRC d'Antoine-Labelle se dote d'un outil de suivi de l'évolution des paysages arrimé à un plan d'action. Cet outil de suivi pourrait notamment s'inspirer de la technique de l'observatoire de paysage et des relevés photographiques, en prenant 2018 comme temps un. Cet outil permettrait aux autorités de se doter de leviers d'intervention en vue d'influencer et d'orienter les tendances observées quant à l'évolution des paysages sur le territoire. Cela permettrait ainsi d'avoir un impact réel sur la définition des paysages de demain en orientant les tendances observées et en ajustant, afin de conserver la direction selon la composition des paysages culturels patrimoniaux identifiés aujourd'hui.

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

Chaque lieu commande des interventions distinctes en fonction de sa nature, découlant de leur forme, de leurs pratiques et de leur évolution. Afin d'encadrer leur évolution afin de préserver l'identité paysagère de la MRC, il est nécessaire d'amorcer la réflexion envers leur futur de par l'adoption de mesures. Ainsi, voici des recommandations spécifiques, en lien avec chacun des paysages présentés. Il s'agit aujourd'hui de dire ce que seront les paysages de demain.



L'Enclume, 2017

Les vallées agricoles dans la zone de confluence de la rivière Kiamika et de la rivière du Lièvre

- Favoriser le maintien de l'implantation des bâtiments principaux en bordure de la route, et non en fond de lot;
- Adopter des mesures incitatives pour freiner l'inaction et éviter la décrépitude des bâtiments agricoles accessoires;
- Favoriser la construction de bâtiments agricoles de qualité et éviter les dômes (structure demi-cylindrique en tôle);
- Identifier formellement l'ensemble des vues ouvertes et des points de vue à mettre en valeur, se doter d'un inventaire et mettre en oeuvre un plan d'action afin de favoriser la préservation des vues et points de vue remarquables (dont ceux cités);
- Créer une route panoramique de découverte des paysages agricoles sur l'ensemble du territoire de la MRC;
- Signaler et développer les circuits de vélo empruntant les routes panoramiques, de même que les points d'arrêt, en développant une identité graphique distincte en vue de promouvoir le cyclotourisme;
- Permettre les usages transitoires et temporaires sur les lots agricoles (par exemple via la banque de terre);
- Favoriser la multifonctionnalité des espaces agricoles et l'insertion d'activités agricoles plus marginales (agriculture biologique, pâturages, petits fruits, etc.);
- Favoriser la mise en place d'un circuit d'agro découverte (découverte du terroir) ou de projets culturels pour permettre la réappropriation de bâtiments accessoires non utilisés et empêcher leur dégradation.



L'Enclume, 2017

La montagne du Diable (mont Sir-Wilfrid)

- Dégager les points de vue depuis la montagne, vers le paysage périphérique;
- Mettre en valeur et identifier les points de vue existants vers la montagne (dont ceux cités) par une signalétique ou un projet de haltes-paysage ;
- Faire la promotion d'un concept intégrateur visant à aménager la périphérie de la montagne en fonction de sa mise en valeur paysagère;
- Identifier les accès à la montagne (ex. : la route 309) comme portes d'entrée d'un parc régional et les aménager comme un corridor touristique en évitant les usages commerciaux périphériques n'ayant pas de vocation récréotouristique, de même que l'affichage commercial ne s'intégrant pas à l'image de marque du parc.



L'Enclume, 2017

Le réservoir Kiamika

- Proposer que le Parc régional du réservoir Kiamika se dote d'un positionnement clair et d'une image de marque distinctive orientés vers la mise en valeur de l'occupation historique du territoire et de ses pratiques culturelles et en faire la promotion pour révéler le potentiel de ce territoire;
- Proposer la réalisation d'un historique sur l'évolution de l'occupation;
- Miser sur des activités d'interprétation tel que le Rabaskonte;
- Lier des projets culturels en lien avec le Centre d'interprétation de la drave situé dans l'ancien de bûcheron;



L'Enclume, 2017

La rivière du Lièvre : tronçon entre Mont-Saint-Michel et Notre-Dame-du-Laus

- Se doter d'un inventaire visuel en identifiant formellement l'ensemble des vues ouvertes et des points de vue à mettre en valeur le long de la rivière du Lièvre et mettre en oeuvre un plan d'action afin de favoriser la préservation des vues et points de vue remarquables (dont ceux cités);
- Proposer une séquence et une rythmique visuelle de la rivière du Lièvre selon des tronçons, afin de mettre en valeur une variété de points de vue vers la rivière et de créer des parcours et des routes panoramiques plus intéressantes et dynamiques;
- Mettre en place un réseau de haltes (vélo et automobile) le long de la rivière du Lièvre, en lien avec des projets artistiques d'interprétation de son historique;
- Mettre en place et faire la promotion d'un réseau bleu entre Ferme-Neuve et Mont-Laurier qui pourrait s'articuler avec un réseau de haltes et avec des séquences visuelles travaillées depuis la rivière qui intégrerait des points de vue sur les éléments d'intérêt historique : village, pratiques agricoles, etc.;
- Travailler les accès à la rivière pour les canots et kayaks;
- Développer une signalétique et une identité graphique propre et forte pour informer des points de vue et des points d'accès;
- Sensibiliser les communautés et protéger les milieux riverains et la biodiversité de la rivière du Lièvre;
- Identifier les lieux dits en lien avec la pratique de la drave et les lier aux éléments de signalétiques, aux haltes ou encore aux éléments d'interprétation.



L'Enclume, 2017

Le secteur du lac Nomingue

- Adopter des normes de construction cohérentes avec le portrait actuel du tour du lac Nomingue soit des bâtiments de petits gabarits sur de petits lots qui s'insèrent discrètement autour du lac;
- Réglementer en vue d'interdire l'achat et la fusion de plusieurs lots afin de n'en faire qu'un seul grand;
- Proposer un atelier de confection pour les résidents, en lien avec des artistes locaux, afin de créer des affiches ou des pancartes présentant les noms de propriétés et des propriétaires des différents chalets autour du lac;
- Encourager la ville de Nomingue à se doter d'un comité et d'un règlement de démolition;
- Documenter les différentes techniques de construction et les différentes typologies architecturales associées aux périodes de villégiature;
- Encadrer la reconstruction en proposant un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicable autour du lac;
- Adopter un guide de protection des berges en vue de préserver la qualité de l'eau du lac Nomingue;
- Dégager certaines ouvertures permettant d'obtenir des points de vue sur le lac depuis le chemin du Tour-du-Lac ou même depuis la route 117;
- Conserver les accès publics au lac Nomingue;
- Valoriser et accentuer le lien entre le lac Nomingue et le parc linéaire « Le P'tit Train du Nord ».